Manitoba Seniors and
Healthy Aging Secretariat

Annual Report
2005 - 2006

Manitoba

MINISTER RESPONSIBLE
FOR SENIORS

Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, Canada
R3C 0V8

The Honourable John Harvard
Lieutenant Governor of Manitoba
Room 235 Legislative Building
Winnipeg MB R3C 0V8

May It Please Your Honour:

I have the privilege of presenting the Annual Report of the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat, and the Annual Report of the Manitoba Council on Aging for the fiscal year 2005/06.

Respectfully submitted,

Theresa Oswald
Minister responsible for Seniors

Manitoba

2007-01518/

Deputy Minister of Health
Deputy Minister of Healthy Living

Winnipeg, Manitoba R3C 0V8
CANADA

Honourable Theresa Oswald
Minister responsible for Seniors

Dear Minister:

I am pleased to present the Annual Report of the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat for the fiscal year 2005/06.

Supporting a vision for health, independence and well-being of all Manitoba seniors, the Seniors and Healthy Aging Secretariat has focused on developing partnerships within government and the community. As a result, significant progress has been made in addressing a wide range of issues affecting seniors in this province.

The department continued to develop the capacity of key seniors organizations through the *Advancing Age: Promoting Older Manitobans* strategy. Aboriginal seniors issues and the transportation and mobility challenges facing rural and northern seniors are now better understood.

Together with partnering seniors organizations, the Secretariat has begun to better address the information needs of seniors. The Senior Access program will ensure that key stakeholders, professionals and volunteer seniors will be better equipped to assist seniors in accessing the programs and services to which they are entitled.

An exciting new partnership between the Secretariat, the World Health Organization and the Public Health Agency of Canada's Division of Aging and Seniors strives to enhance the quality of life for older citizens in Manitoba and internationally. Plans for projects in Manitoba and Canada are underway which will provide an opportunity for governments across the world to develop both age-friendly communities and to recognize the needs of vulnerable seniors in emergency planning.

Respectfully submitted,

Arlene Wilgosh

Table of Contents

	Page
Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat	
Minister responsible for Seniors letter	1
Deputy Minister's letter	3
Table of Contents	5
Introduction	7
Mission and Role	7
Organization	8
Accomplishments	10
Consultation and Review	12
Community Support and Development	15
Financial Information	19
Historical Information	21
Performance Reporting	22
Manitoba Council on Aging	
Letter from Chairperson	31
Mandate	33
Policy and Issue Review	34
Community Functions	34
Events/Conferences	35

Introduction

The Annual Report is organized in accordance with the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat's appropriation structure, as set out in the Main Estimates of Expenditure of the Province of Manitoba for the fiscal year ending March 31, 2006.

The Report includes the following information concerning the Secretariat: its mission and role; consultation and review; community support and development; and the main expenditures at the appropriation level and a five-year historical table indicating expenditures and staffing. Also included is the Annual Report for the Manitoba Council on Aging describing its mandate, organization, policy and issue review and community functions.

Mission and Role

The Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat provides support to the Minister to ensure the needs and concerns of seniors are reflected through a co-ordinated and comprehensive framework of legislation, public policy and programs. The Minister and the Secretariat work with all departments to create an environment within the Province of Manitoba that promotes the health, independence and well-being of all Manitoba seniors.

The overall responsibilities of the Seniors and Healthy Aging Secretariat include:

- providing leadership to province-wide strategies that promote the interests of older Manitobans, including *Advancing Age: Promoting Older Manitobans* and the *Elder Abuse* strategy;
- acting in an advisory capacity to government departments;
- liaising between the provincial government, other levels of government, and organizations serving seniors;
- performing an education, information and referral function on a wide variety of topics and in differing formats; and
- providing research and administrative support to the Manitoba Council on Aging.

Organization

As of March 31, 2006, the Secretariat staff consisted of the following nine positions: an Executive Director; a Director of Policy Development; three Consultants; an Elder Abuse Consultant; a Resource Coordinator; an Administrative Secretary and an Administrative Secretary/Manitoba Council on Aging Support person. See the organization chart on page 9.

The Manitoba Council on Aging, an advisory body to the Minister responsible for Seniors, reports to the Minister. The Council receives research and administrative support services from the Secretariat. For further information, see ***Manitoba Council on Aging*** on page 33.

The Seniors and Healthy Aging Secretariat is not governed by specific legislation. However, in June 2005, Bill 8 - *The Manitoba Council on Aging Act* was proclaimed. The legislation continues the work of the Manitoba Council on Aging and further supports the efforts of Council in providing advice to the Minister.

Seniors and Healthy Aging Secretariat
Organization Chart
(as at March 31, 2006)

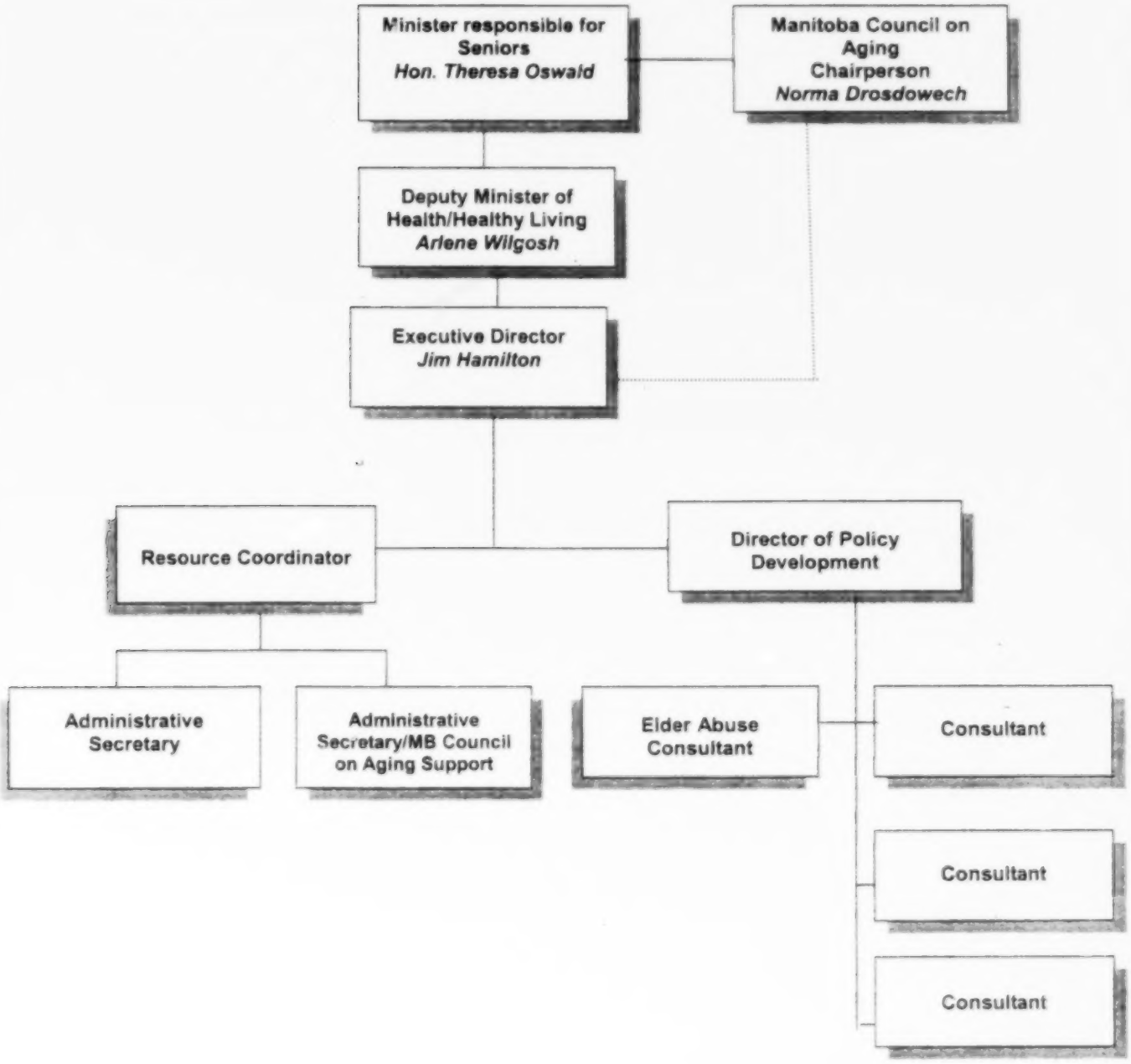

Accomplishments 2005-2006

The provincial strategy, *Advancing Age: Promoting Older Manitobans*, now in its third year, continues to seek input and active participation from provincial departments, other levels of government and seniors organizations, selected seniors known for specific expertise, the academic/research community, and the Manitoba Council on Aging (MCA). The strategy is a collaborative effort to address issues and stimulate initiatives within government and the seniors' community.

The Secretariat, through its work on the Seniors Transportation Working Group, has begun to identify transportation and mobility options for older adults throughout Manitoba.

The Secretariat provides administrative and research support to the Manitoba Council on Aging. The Secretariat assists with the Council's yearly Recognition Awards celebration, which acknowledges individuals/organizations for their exemplary acts toward seniors.

As well, the Secretariat supported the development of Bill 8 – *The Manitoba Council on Aging Act,* which received Royal Assent in June 2005. This legislation will ensure the MCA remains an integral part of government and that input from Manitoba seniors will continue.

As a result of collaboration between the Seniors and Healthy Aging Secretariat and Manitoba Health, an increase to the funding for the Support Services to Seniors Program (SSSP) was announced in Spring 2005. New program development within the SSSP received $492,500 across Manitoba.

The Secretariat has initiated the Senior Access program with funding of $224,000 over three years. This initiative is a partnership with the Manitoba Society of Seniors and Creative Retirement Manitoba that will address the information needs of seniors about the benefits to which they are entitled. Components of the program include: working with seniors organizations, community resource councils, seniors as peer navigators and key stakeholders to create greater awareness and enhanced access to services.

As part of the Secretariat's work to initiate a province-wide, multidisciplinary Elder Abuse strategy, a public awareness campaign entitled "Expect Respect" has been implemented. More than 20,000 pamphlets and posters have been distributed to date. In addition, the Secretariat was involved with organizing the upcoming World Elder Abuse Awareness Day on June 15, 2006.

In partnership with Manitoba Justice, Manitoba Health, and Age and Opportunity, the Secretariat has been involved in the expansion of *SafetyAid*; a program that provides low-income seniors with free basic safety devices. Items such as peepholes and deadbolts as well as forgivable loans for minor home security improvements are provided. The program has now been expanded to include Brandon, Portage la Prairie and all of Winnipeg. Fall prevention materials are also now included in the program information.

Steps have been taken to ensure that seniors are aware of how to protect themselves against frauds and marketplace scams. The Protect Yourself Fraud Prevention campaign includes a 2006 Fraud Awareness calendar which was distributed to seniors groups and organizations throughout Manitoba.

The Secretariat celebrated Seniors' and Elders' Month in October 2005 with an active living/wellness approach, including an event at the Crescentwood Community Centre. Once again, the committee produced a Seniors' and Elders' Month calendar of events. Many seniors and seniors groups have continued this wellness focus in their Seniors' and Elders' Month celebrations.

Working relationships were further developed with provincial departments, regional health authorities, other levels of governments, and the Senior Inter-Agency Network. The Secretariat also increased its presence in rural and Northern Manitoba through the satellite office initiative. Staff conducted over 21 meetings and presentations in rural and Northern Manitoba during the past year.

Seniors and Healthy Aging Secretariat

The Secretariat's two key functions are consultation and review, and community support and development.

Consultation and Review

Consultation and review is important to government planning and program delivery for seniors. During 2005-2006, the Secretariat continued its work in this area through the following actions:

- The Seniors and Healthy Aging Secretariat has progressed with the province-wide strategy, *"Advancing Age: Promoting Older Manitobans"*. Now in the third year of the strategy, the Secretariat has continued to seek input and active participation from provincial departments, other levels of government; seniors organizations, selected seniors known for specific expertise; the academic/research community; and the Manitoba Council on Aging. The strategy is a collaborative effort to address issues and stimulate initiatives within government and the seniors community. The Secretariat developed key partnerships and moved policy issues affecting older Manitobans forward under *Advancing Age: Promoting Older Manitobans*.

    - The compilation of a preliminary and comprehensive government-wide Inventory of programs and services for seniors was undertaken. The results of this Inventory are being used within government to illustrate the range of programs and services for seniors across the continuum, as individuals move from independent living to different levels of dependency.

    - The strategy is continuing to address topics within three theme areas: Health Care; Community Living; and Safety and Security. Specific issues include: health care, housing, economic status, transportation, elder abuse, age discrimination, technology and lifelong learning, seniors wellness/healthy aging, safety and security, and caregiving.

    - In 2005-2006, $90,000 was provided to seven organizations to further enhance their capacity to assist the Secretariat with the strategy. Service Agreements have been developed with Age & Opportunity Inc., Creative Retirement Manitoba, la Fédération des aînés franco-manitobains, Manitoba Society of Seniors, the Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres and for the first time the Aboriginal Seniors Resource Centre and the Seniors Transportation Working Group.

- provision of briefings and analysis for the Minister responsible for Seniors on a range of issues including: elder abuse; legal issues; financial issues; property taxes; housing and shelter benefits; health care and related health issues; emergency preparedness; demographics and planning for an aging population.

- liaison with provincial departments, including the Departments of Health; Family Services and Housing; Justice; and Finance, in developing policy and evaluating programs where delivery impacts seniors.

- continuing to provide leadership, using a multidisciplinary approach to address elder abuse. Key components of the Secretariat's strategy include the services of an elder abuse consultant, the Seniors Abuse Line, materials for education and awareness, and the development of community-based response/monitoring teams with the following Regional Health Authorities (RHAs): Assiniboine; Brandon; Parkland; Burntwood; North Eastman; South Eastman; Central; Interlake; Nor-Man; and Winnipeg. Brochures and posters were developed to increase public awareness of elder abuse and the Secretariat's initiatives in this area.

- consultation with RHAs, all levels of government and community organizations to assist in identifying seniors needs and concerns.

- remaining current and involved in issues impacting seniors through participation on committees, work with other jurisdictions, and support to the Manitoba Council on Aging.

Committees

Most committees involve direct interaction with seniors and key seniors organizations, which contribute to the fulfillment of the Secretariat's mandate. Participation on these committees affords the Secretariat the opportunity to offer a senior's perspective on a number of issues. Direct interaction with seniors organizations ensures that the Secretariat has opportunities to gain a broader understanding of seniors' issues.

- *Active Living Alliance for Canadians with Disabilities*
- *Active Living Coalition of Older Adults (ALCOA)*
- *ADM Committee on the Cory Moar Inquest Report (also 2 sub-committees: Awareness & Education re: Client/Patient Abuse and Education and Awareness of Elder Abuse Sub-Committee)*
- *Brandon Community Health Partners*
- *Canadian Network for the Prevention of Elder Abuse (CNPEA)*
- *Elder Abuse Awareness Day Committee*
- *Interdepartmental Advisory Committee on New Urban Development Agreement*
- *Intergenerational Literacy Links Advisory Group*
- *Manitoba Alzheimer Strategy Steering Committee*
- *Manitoba Caregiver Network*
- *Manitoba In Motion*
- *Manitoba Road Safety Coordinating Committee*
- *National Advisory Community for Community Care for Seniors*
- *New Horizons Regional Review Committee (RRC)*
- *Older Driver Education Committee*
- *Partners Seeking Solutions with Seniors*
- *Physical Activity Coalition of Manitoba*
- *Policy Developers Network*
- *Protect Yourself Calendar Committee*
- *SafetyAid Working Group*

- *Senior Consultation, Winnipeg Regional Health Authority*
- *Senior Inter-Agency Network*
- *Seniors Crime and Safety Network*
- Seniors Home Security Working Group
- Seniors Transportation Working Group
- Seniors' and Elders' Day Committee
- University of Manitoba, Gerontology Certificate Program Committee
- University of Manitoba, Centre on Aging – Symposium Committee
- University of Manitoba, Centre on Aging – Advisory Committee
- *Will Week: Estate Planning for your Future Committee*
- *Winnipeg In Motion*

Federal-Provincial/Territorial (F-P/T) Collaboration

Federal-Provincial/Territorial Ministers responsible for Seniors meet annually to discuss issues of mutual concern that cross jurisdictions and sectors. These meetings enable Ministers to share information on current initiatives and to explore and engage in collaborative measures to address the needs and challenges of an aging population. In 2005-2006, the Secretariat worked cooperatively with other jurisdictions on selected issues in preparation for the next meeting of Ministers.

- Working groups focused on issues including healthy aging and wellness, social isolation, safety and security (with a focus on abuse of older adults), and planning for Canada's aging population.
- Staff attended regular meetings of Federal-Provincial/Territorial Seniors Officials. The Secretariat's Executive Director completed a term in the role of Co-chair.
- Staff acted as lead for the Federal-Provincial/Territorial Working Groups on Healthy Aging, as well as Safety and Security – Elder Abuse, and participated on a working group addressing social isolation.

Manitoba Council on Aging

The Seniors and Healthy Aging Secretariat provided research and administrative support to the Manitoba Council on Aging. The Secretariat supported the Council at its meetings, researched material for position papers and agenda items, and assisted in the preparation of minutes, correspondence and briefings. Additionally, Secretariat staff reprinted Council's *Manitoba Seniors' Guide*, continued to distribute its educational *Fact Sheets*, and assisted Council members with their *Recognition Awards* program.

Senior Inter-Agency Network

The Secretariat continued to coordinate and chair scheduled meetings of representatives from a variety of seniors organizations and government agencies to discuss timely issues of common concern.

Community Support and Development

The Seniors and Healthy Aging Secretariat continued to provide a central source of information and referral for seniors and their families, seniors organizations and government during 2005-2006. The following functions and services accomplished this:

Seniors Information Line

The toll-free, bilingual Seniors Information Line received approximately 3,279 calls from across the province. Staff offer callers a specialized knowledge of resources and programs for seniors, as well as prompt and individual assistance, where required. Of the 3,279 calls, 41% requested pamphlets or brochures, 25% had questions regarding community living (housing, services for seniors, transportation, legal issues and home repair/maintenance), 24% inquired about financial security and 10% had questions about health care.

Seniors Abuse Line

The toll-free, bilingual Seniors Abuse Line received approximately 294 calls in 2005-2006. This is up from 274 calls in 2004-2005 and 254 calls during 2003-2004. The line allows seniors, family members, service providers and the community-at-large to access information on existing resources, receive assistance in accessing those resources, while respecting the older person's right to self-determination.

Web site

The Secretariat continued to maintain its own web site providing accurate and accessible information to seniors and their families, organizations and professionals in the field of aging. The Secretariat received 93,244 hits from April 1, 2005 to March 31, 2006. Web site: www.gov.mb.ca/shas

Presentations and Workshops

The Secretariat continued to provide presentations for government, academic, service groups and community-based organizations on various topics and issues such as ageism, caregiving, active living, elder abuse and programs and services for seniors.

Consultations and Conferences

Staff participated in conferences and consultations from a local to a national level throughout 2005-2006. The Executive Director attended and co-chaired meetings of the Federal-Provincial/Territorial Committee of Officials (Seniors).

In addition, staff attended the following Conferences:
Partners in Care Conference (Alzheimer's Society); the Centre on Aging Symposium; the Annual Canadian Association on Gerontology Scientific and Educational Conference "Aging – Navigating the Winds of Change"; the World Conference on Prevention of Family Violence 2005; 1st Canadian Conference on Elder Law.

Staff also attended meetings and consultations including: Western Canada Law Reform Agencies Consultation on Enduring Powers of Attorney - Areas for Reform; Advance Care Planning – Public Education Strategy; Protection for Persons in Care Act Consultation; Panel of Experts : Emergency Preparedness and Seniors, hosted by the Public Health Agency of Canada and the World Health Organization; Partners Seeking Solutions for Seniors Workshop; and Applied Suicide Intervention Skills Training (Winnipeg Police Service).

The meetings and consultations resulted in sharing of information on services and discussion regarding the role of the Seniors and Healthy Aging Secretariat.

Publications and Materials

- The Secretariat updated several booklets and developed new educational materials as follows:
  - *The Manitoba Seniors' Guide*, 13th edition, published by the Manitoba Council on Aging was reprinted by the Secretariat in March 2006.
  - *A Legal Information Guide for Seniors*, revised and reprinted in March 2006.
- The Secretariat continued to distribute the following educational materials:
  - *Questions to Ask Your Doctor and Pharmacist*
  - *A Guide for the Caregiver*
  - *Emergency Information for Seniors*
  - *Expect Respect* (an elder abuse pamphlet and poster for seniors)
  - *Working Together to Address Elder Abuse* (an elder abuse pamphlet for professionals)
  - *Safety for Seniors: What You Should Know* (fact sheet on elder abuse)
  - *Using Technology? Positively!* a series of fact sheets to provide readers with a better understanding of using everyday technologies
  - *A Best Practices Guide for the Prevention of Falls Among Seniors Living in the Community (2001) and An Inventory of Canadian Programs for the Prevention of Falls Among Seniors Living in the Community (2001)*
  - *The Older and Wiser Driver (1999)* published in partnership with Manitoba Transportation & Government Services, Manitoba Public Insurance, Canadian Automobile Association Manitoba and Creative Retirement Manitoba; and
  - other printed materials on topics such as active living and wellness, and health care directives.

Secretariat staff continued to make its library of educational videos available on loan to seniors, service providers, professional groups and students. The tape collection addresses a range of issues including housing design, myths about aging, falls and how to prevent them, telephone fraud and how to recognize and prevent financial abuse.

Housing Registry

In 2005-2006, callers continued to access the Secretariat's *Provincial (Rural) Housing Registry for Seniors* through the Seniors Information Line. The registry contains information on all types of seniors housing available in rural Manitoba. Information on Winnipeg housing is available from Age and Opportunity, Inc.

Elder Abuse

The Secretariat identified the need for a concerted, multidisciplinary approach to addressing elder abuse.

Key components of the strategy include:

- an elder abuse consultant
- the Seniors Abuse Line
- education and awareness
- consultation with communities/regions
- an elder abuse resource coordinator

The elder abuse consultant provides education and awareness sessions and customized training on elder abuse to professional organizations, students and seniors groups. The consultant is also involved in the development of community-based response/monitoring teams to ensure that services and supports for older adults are available and accessible in their own communities. During 2005-2006 there were 19 presentations to over 700 participants.

The Secretariat continues to provide an annual grant in the amount of $60,500 to Age and Opportunity, Inc., which provides elder abuse counselling to older victims of abuse, their family members and support persons in Winnipeg.

Seniors Events

Information and support was provided to seniors groups to organize Seniors' & Elders' Day celebrations throughout the province during the month of October. In Winnipeg, the Seniors' & Elders' Day Committee organized a celebration at Crescentwood Community Centre.

Secretariat staff participated in a number of seniors events including the annual general meetings of the Fédération des des aînés franco-manitobains, Age & Opportunity, Creative Retirement, Manitoba Society of Seniors, Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres and Centre on Aging.

The Secretariat provided a grant of $5,000 to Manitoba Society of Seniors (MSOS) as a contribution toward cost of the *MSOS 55 Plus Games* in June 2005.

Sustainable Development

During fiscal year 2005-2006, staff at the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat continued to use recycled paper for the photocopier and fax machines, as well as the printer. The toner cartridges for this equipment were also returned for recycling. All used office paper was sent to the Records Centre for shredding. Newspapers and telephone books were also collected and recycled. Whenever possible, double-sided photocopying was encouraged. A recycling bin for plastic and aluminum was placed in the lunch room and staff were encouraged to make use of this recycling opportunity. In order to reduce utility use, lights were turned off in offices when not in use.

24-1 Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2005/06 $(000's)	Estimate 2005/06 FTE	Estimate 2005/06 $(000's)	Variance Over(Under) $(000's)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	546.6	9.00	548.5	(1.9)	
Other Expenditures	199.4		179.0	20.4	
External Agencies	164.9		185.5	(20.6)	
Total Sub-Appropriation	910.9	**9.00**	**913.0**	**(2.1)**	

Costs Related to Capital Assets

This appropriation is responsible for the provision of the amortization of capital assets, and for interest expense related to capital investment borrowing.

24-2 Costs Related to Capital Assets

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2005/06 $(000's)	Estimate 2005/06 $(000's)	Variance Over(Under) $(000's)	Expl. No.
Desktop Services	4.5	4.5	0.0	
Amortization Expense	3.5	3.5	0.0	
Total Sub-Appropriation	**8.0**	**8.0**	**0.0**	

Financial Report Summary Information

Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat
Reconciliation Statement
April 1, 2005 - March 31, 2006

DETAILS	2005-06 ESTIMATES (000's)
2005-06 Main Estimates:	$921.0
Main Estimates Authority Transferred From:	Nil
Main Estimates Authority Transferred To:	Nil
2005-06 Estimate	**$921.0**

Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat
Expenditure Summary
for fiscal year ended March 31, 2006

Estimate 2005/06 $(000s)		Appropriation	Actual (1) 2005/06 $(000s)	Actual (2) 2004/05 $(000s)	Increase (Decrease) $(000s)	Expl. No.
	24-1	**Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat**				
548.5	-A	Salaries and Employee Benefits	546.6	504.9	41.7	
179.0	-B	Other Expenditures	199.4	154.9	44.5	3
185.5	-C	External Agencies	164.9	65.5	99.4	4
913.0		**Total Appropriation 24-1**	**910.9**	**725.3**	**185.6**	
	24-2	**Costs Related to Capital Assets**				
4.5	-A	Desktop	4.5	4.5	-	
3.5	-B	Amortization Expense	3.5	3.5	-	
8.0		**Total Appropriation 24-2**	**8.0**	**8.0**	**-**	
921.0		**TOTAL APPROPRIATION 24**	**918.9**	**733.3**	**185.6**	

Footnote:

(1) Actuals for 2005/06 are based on year-end expenditure analysis report dated May 12, 2006.

(2) Prior year's comparative figures have been restated, where necessary to conform with the presentation adopted for the fiscal year ending March 31, 2006.

(3) Funds to support the Seniors Access Program.

(4) Increased funding to support community based seniors organizations.

Historical Information

Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat

Five Year Expenditure and Staffing Summary by Appropriation ($000)

for years ending March 31, 2002 to March 31, 2006 [1, 2]

$(000's)

	Appropriation	2001/02 FTE	2001/02 $(000)	2002/03 FTE	2002/03 $(000)	2003/04 FTE	2003/04 $(000)	2004/05 FTE	2004/05 $(000)	2005/06 FTE	2005/06 $(000)
24-1	Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat	9.00	694.7	9.00	723.2	9.00	715.8	9.00	725.3	9.00	910.9
24-2	Costs Related to Capital Assets		17.9		15.8		8.0		8.0		8.0
Total Expenditures		**9.00**	**712.6**	**9.00**	**739.0**	**9.00**	**723.8**	**9.00**	**733.3**	**9.00**	**918.9**

Explanatory Notes:

(1) Actuals for 2005/06 are based on year-end expenditure analysis report dated May 12, 2006.

(2) Prior year's comparative figures have been restated, where necessary to conform with the presentation adopted for the fiscal year ending March 31, 2006.

SENIORS AND HEALTHY AGING SECRETARIAT

The 2005-06 reporting year is the first year that a standardized Performance Measurement section appears in Departmental Annual Reports. This section is another step in our process to provide Manitobans with a more complete picture of the activities of government and their impacts on the province. That process was begun in 2005 with the release of the document, *Reporting to Manitobans on Performance, 2005 Discussion Document*, which can be found at www.gov.mb.ca/finance/performance.

Performance indicators in departmental Annual Reports are intended to provide Manitobans with meaningful and useful information about government's activities, complementary to financial results. Some measures incorporate data collected by the provincial government, while others show data that are collected by external agencies. A range of existing, new and proposed measures may be reported in subsequent years, as the process continues to evolve.

Your comments on performance measures are valuable to us. You can send comments or questions to mbperformance@gov.mb.ca.

What is being measured and how? (A)	Why is it important to measure this? (B)	What is the most recent available value for this indicator? (C)	What is the trend over time for this indicator? (D)	Comments/recent actions/report links (E)
Public awareness of the Seniors and Healthy Aging Secretariat (SHAS) and our services, by measuring the Manitoba Seniors Information Line, and the type of information requested.	To ensure we maintain current, helpful information on hand to respond to calls and direct people to appropriate services/resources. To know how effectively we are reaching seniors in Manitoba.	In the fiscal year 2005-2006, the Seniors Information Line received 3279 calls; requests for SHAS material and information on financial benefits were the most frequently recorded types of calls.	There has been a *stable/consistent number of calls* since 2001. See Table A, which indicate data from the years 2001-2006. As well, more recent data collection has incorporated a narrative component in order to assess the complexity of the calls. Table B outlines the type of information requested.	SHAS is a central point of contact. It is important to ensure seniors receive timely information, referral and support on issues, services and resources, allowing for informed decision making.
The effectiveness of our older adult focus groups by surveying user departments on the extent to which the focus groups influenced change. Our older adult focus groups were intended to ensure that older adults' voices are heard and used in public policy in Manitoba.	To evaluate how successful we have been in trying to ensure that government departments have access to the opinions and insights of seniors, senior organizations and other key stakeholders.	The Secretariat has facilitated over twelve focus groups/meetings between departmental staff and older adults from 2002-2006. Some of the focus groups have resulted in program/policy adaptations. For example, Reverse Mortgage Disclosure Document, Manitoba's Aging in Place Strategy, Manitoba Council on Aging Act.	Since 2002, Government feedback has been extremely positive. A more formal evaluation process is in development.	The growth in Manitoba's seniors population has significant implications for government legislation, policies and programs, thus it is vital to ensure planning is informed by seniors.

Public awareness of the Manitoba Seniors Abuse Line, by measuring the number of calls, the types of elder abuse reported through the Line, and the nature of the caller.	It is important to understand if our outreach and education efforts are generating greater awareness. Analysis of the types of calls we receive also provides us useful, current information regarding the many types of elder abuse, which we use to inform policy and programming decisions	In 2005/06 the Manitoba Seniors Abuse Line received 294 calls. Financial and emotional are the most frequently reported.	Since the inception of the Manitoba Seniors Abuse Line in 1999, the Secretariat has recorded *a steady increase in the number of abuse calls*. See Tables C and D for a breakdown and analysis of the abuse calls received and types of abuse reported on the Manitoba Seniors Abuse Line from 2001-2006.	Canadian prevalence rates suggest that 4 to 10% of Canadian seniors are abused. By extrapolating this percentage to Manitoba, it is estimated that between 6,000 and 15,000 seniors in Manitoba are victims of elder abuse each year. SHAS leads government efforts to address the abuse of older adults in Manitoba. Key elements include the development of a concerted, multidisciplinary approach involving enhanced education and awareness and the establishment of regional and community based response/monitoring teams throughout the province.
The reach of the Seniors & Healthy Aging Secretariat into rural and northern Manitoba by measuring the growth in consultation, grants and community/regional meetings held in or related to rural and northern communities	It is important to measure our reach into rural and Northern Manitoba, because older adults in those communities have some issues that differ from those in urban centres. It is important for us that we have a positive impact on all seniors in Manitoba, regardless of where they live.	In 2005/06, through the Advancing Age Strategy, we provided seven senior organizations with grants. Three of the organizations' work through these grants, included issue perspectives in rural Manitoba and building the organizations' capacity in rural communities; as well in 2005/06 our Elder Abuse program was involved in the development of 4 regional community-based response/monitoring teams. Satellite office hours are held outside of Winnipeg on an ongoing basis.	We have recorded an increase in the requests for SHAS staff involvement in rural meetings, and satellite office hours. We have seen a steady increase in the development of Elder Abuse response/ monitoring teams. The grants provided to senior organizations continue to reach into rural and northern communities.	The growth in Manitoba's seniors population has significant implications to government and society. Issues for aging populations in rural and northern communities differ in some ways from those in urban areas and it is important that all of rural, urban and northern voices continue to be heard.

TABLE A
SENIORS INFORMATION LINE

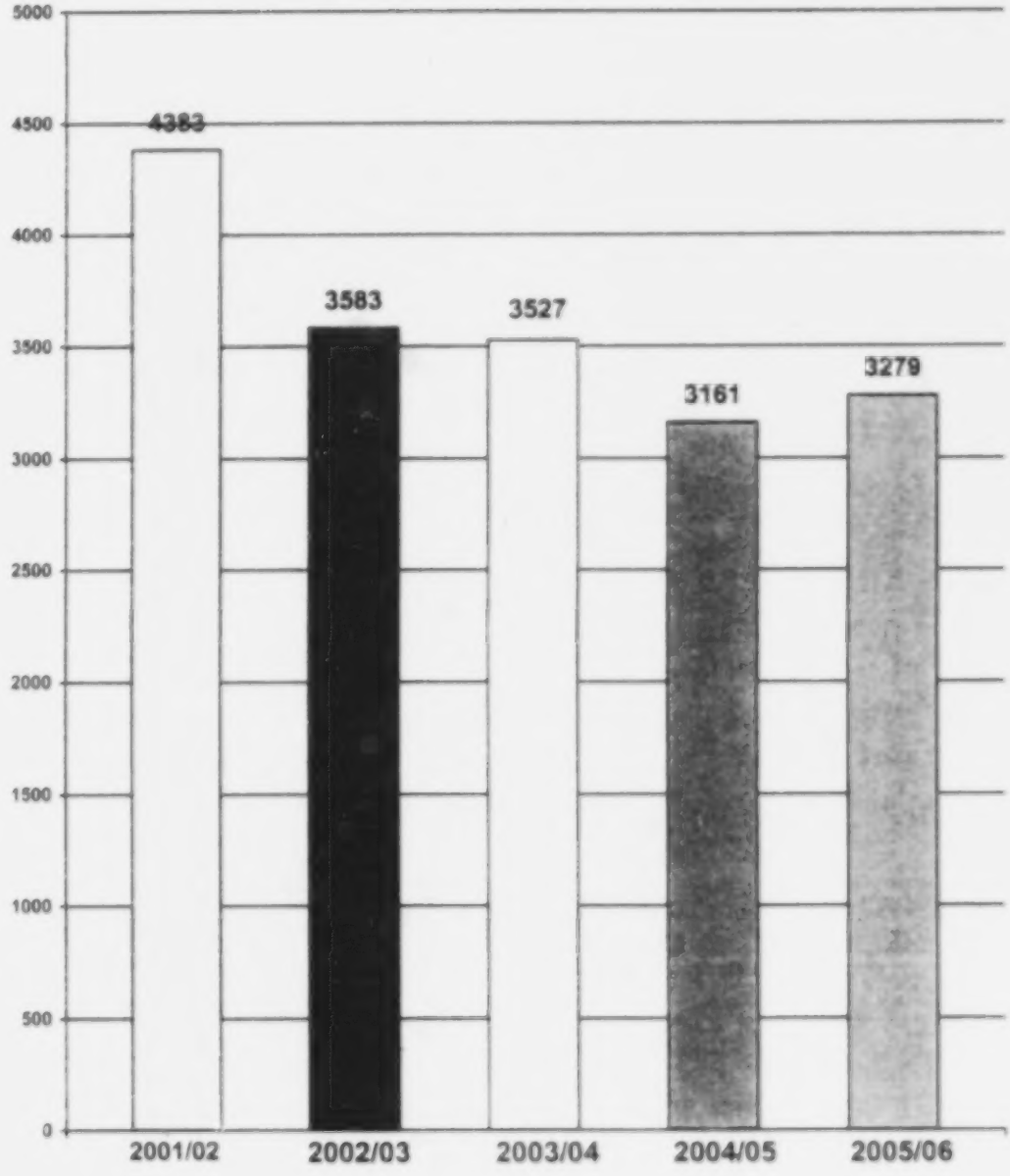

TABLE B
SENIORS INFORMATION LINE 2005/06

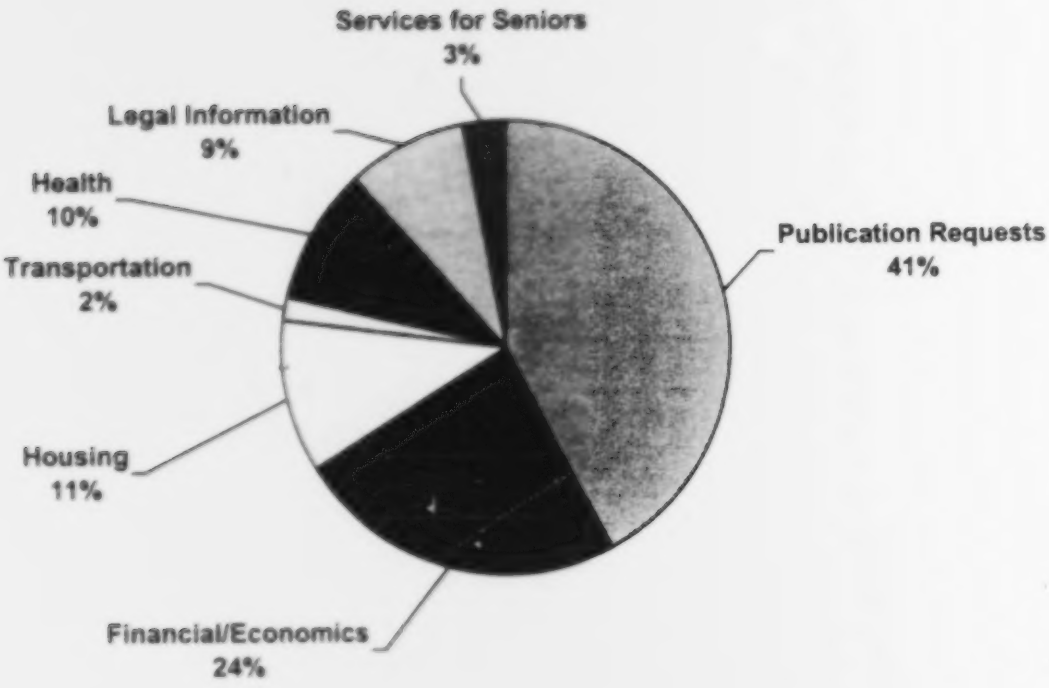

TABLE C
SENIORS ABUSE LINE

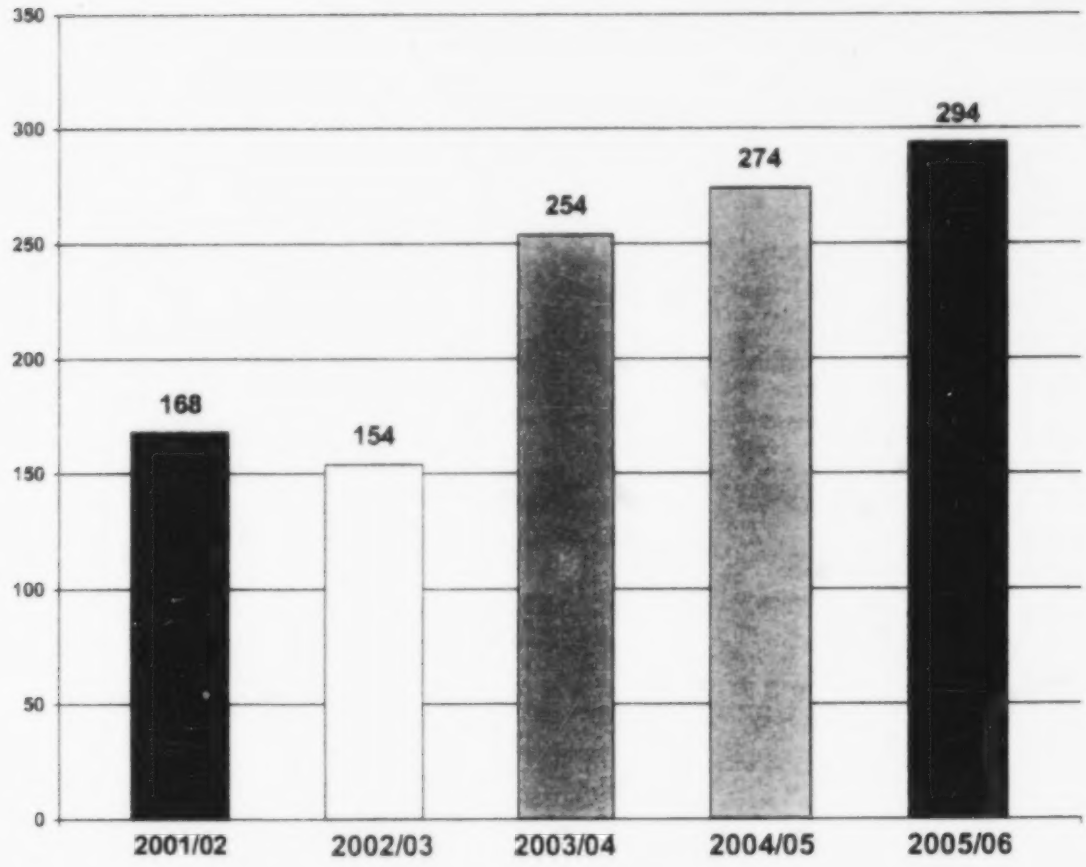

TABLE D
TYPES OF ABUSE 2005/06

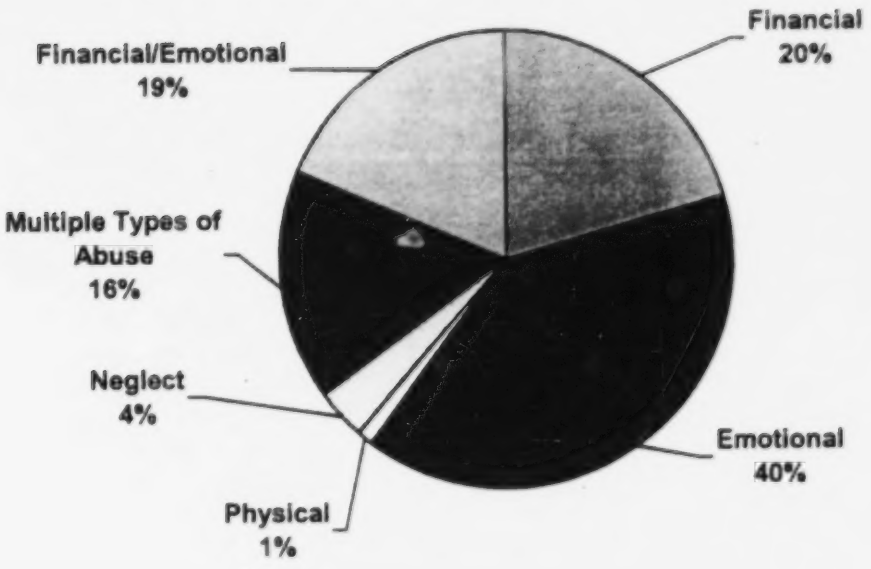

Manitoba Council on Aging

Annual Report
2005-2006

Manitoba Council on Aging

822-155 Carlton Street • Winnipeg MB • R3C 3H8
Telephone (204) 945-2127
Toll-free 1 800 665-6565
Fax (204) 948-2514

Honourable Theresa Oswald
Minister responsible for Seniors
310 Legislative Building
Winnipeg MB R3C 0V8

Dear Minister,

I am pleased to present the Annual Report of the Manitoba Council on Aging for the fiscal year 2005/06.

In June, 2005, Royal Assent was given to *The Manitoba Council on Aging Act*. Members of the Council and seniors across Manitoba welcomed this strong commitment to the importance of the seniors voice in policy and program planning, now and in the future.

As Chair of the Council, I am aware of the dedicated effort of Council members to serve as advisors to the Minister responsible for Seniors. Members are active in seniors organizations within their communities and are advocates for seniors across Manitoba. We were pleased to welcome eight new members in February 2006 at a two day meeting which included the introduction of our newly developed Manitoba Council on Aging Handbook. We thank those members whose terms came to an end in December 2005 for their dedicated service with the Council.

The Council has made recommendations to Government on key issues and has worked closely with the Secretariat to address seniors concerns through publications, including the Manitoba Seniors Guide. I have appreciated my involvement with provincial and national organizations and volunteers who are working to ensure the health and well-being of our aging population.

Council members appreciate the ongoing support it receives from the Minister responsible for Seniors and her staff. On behalf of Council, I also want to thank the staff of the Seniors and Healthy Aging Secretariat for their commitment to the work of the Manitoba Council on Aging. It is important work that we do together.

Respectfully submitted,

Norma Drosdowech

Norma Drosdowech
Chair, Manitoba Council on Aging

Manitoba Council on Aging

The Manitoba Council on Aging is an advisory body to the Minister responsible for Seniors. The Council ensures that a senior's perspective is reflected in government programs and policies that relate to seniors.

The Council is responsible for

(a) providing the Minister with information and advice about

(i) the aging process and its implications for all age groups in Manitoba, and

(ii) programs, services, policies and legislation that relate to the aging process and the needs and interests of older Manitobans; and

(b) promoting awareness and understanding of the aging process and its implications for all age groups in Manitoba.

The Advisory Council originally reported through the provincial gerontologist to the Minister of Health. In May of 1994, Council began reporting directly to the Minister responsible for Seniors. The change was made to consolidate activities related to seniors and to reflect the broader range of issues, beyond the health care sector, relevant to seniors in Manitoba.

The Manitoba Council on Aging Act received Royal Assent in June 2005 and provides a legislative foundation for the work of the Council. This legislation ensures that government continues to seek input from Manitoba seniors and that the Manitoba Council on Aging will remain an integral part of government planning and decision making in the future.

The Council is composed of up to fifteen members, including the chairperson and vice-chairperson, appointed for a two-year term by the Minister responsible for Seniors. Members are drawn from a cross-section of geographic, ethnic and community-service backgrounds in Manitoba.

The Council holds at least five meetings per year. The Council has met with the Minister to consider issues of importance to seniors and the Chair of Council meets regularly with the Minister.

Committees are formed in response to emerging issues or concerns that affect seniors.

During this year, Council received research and administrative support from the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat totaling $93,700.

The Council held five meetings during 2005-2006, including one meeting in rural Manitoba, and undertook the following activities:

Policy and Issue Review

Issues

The Council addressed the following issues during 2005-2006: International Pharmacy Services; the relationship of Property Taxes to education; core funding for non-profit seniors groups; lifelong learning; seniors housing needs; health issues; ageism; *Advancing Age* strategy; addictions; access to rural health services; transportation; senior squalor syndrome; specific concerns of senior women and immigrant issues.

Council established the following sub-committees during 2005-2006:

- Lifelong Learning
- International Pharmacy Services
- Financial Benefits
- Housing
- Education/Property Tax
- Recognition Awards
- Immigrant Seniors Issues

The Council has submitted papers on a number of these issues to the Minister responsible for Seniors and will continue to make recommendations to the Minister by letter, memo and through discussion papers.

Community Functions

Committees/Conferences

Council members participated on the Manitoba Alzheimer Strategy Committee; Public Trustee consultations; Centre on Aging Spring Symposium; Senior Inter-Agency Network; Seniors' and Elders' Day Planning Committee; Manitoba Diabetes Committee; Partners Seeking Solutions; the Seniors Advocacy Committee; Winnipeg Regional Health Authority Consultation Committee; Federal Task Force on Active Living and Dignity for Seniors; Federal consultation on Planning for An Aging Population; Manitoba Committee of Seniors; Consultation with Social Development Canada together with the Seniors and Healthy Aging Secretariat; Budget consultations with UNPAC on senior women and the economy; consultation with the Women's Advisory Council; World Elder Abuse Planning Committee; Presentation to the University Women's Club. In addition, the Chair participated in the Aging in Place consultations; the Centre on Aging's Research Proposal Committee and its Spring Symposium Planning Committee.

Publications

- Council reprinted *The Manitoba Seniors' Guide*, 13th edition in March 2006.
- Council continued to provide its *Fact Sheets for Manitoba Seniors* online at www.gov.mb.ca/shas and to mail copies upon request.
- Council has developed a handbook for members of the Manitoba Council on Aging.

Projects

The *Manitoba Council on Aging Recognition Awards* were presented by the Minister responsible for Seniors and the Chair of the Council. There were nine award winners and twenty-five Honourable mention recipients. They included organizations, professional staff and individual seniors who have enhanced the quality of life for Manitoba seniors and who reflect a positive attitude towards Manitoba seniors.

This year marked the first presentation of the Murray R. Smith award. Murray Smith was the chair of Manitoba Council on Aging from 2001-2002. The award was created in honour of his many years of distinguished community service and advocacy on behalf of seniors.

Events

Many members participated in the Seniors' and Elders' Day celebration at Crescentwood Community Centre along with special events held throughout the province during Seniors' and Elders' Month in October. Council members attended the Creative Retirement luncheon, the Good Neighbours Fundraising dinner and the annual general meetings of different organizations in their communities. Council members and invited guests enjoyed a reception at the Legislature which celebrated the 25th Anniversary of the Manitoba Council on Aging.

Secrétariat manitobain du mieux-être
des personnes âgées et du viellissement
en santé

Rapport annuel
2005 - 2006

Manitoba

MINISTRE DÉLÉGUÉE
À LA SITUATION DES PERSONNES ÂGÉES

Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8

L'honorable John Harvard
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé et celui du Conseil manitobain du vieillissement pour l'exercice financier 2005-2006.

Veuillez recevoir, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

La ministre,

Theresa Oswald

Sous-ministre de la Santé
Sous-ministre de la Vie saine

Winnipeg, Manitoba R3C 0V8
CANADA

Madame Theresa Oswald
Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2005-2006 du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé.

Le Secrétariat, dont la vision est d'encourager la santé, l'indépendance et le mieux-être chez tous les aînés du Manitoba, s'est concentré sur l'établissement de partenariats au sein du gouvernement et avec la communauté. Nous avons ainsi pu faire de grands progrès sur un certain nombre de questions touchant les personnes âgées de la province.

Le Secrétariat continue de s'appuyer sur la stratégie *En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba* afin de mettre davantage en valeur le potentiel des principales organisations de personnes âgées. Les questions auxquelles se heurtent les aînés autochtones, ainsi que les problèmes de transport et de mobilité qui pèsent sur les aînés des régions rurales et du Nord sont maintenant mieux compris.

Avec l'aide des organisations de personnes âgées avec lesquelles il collabore, le Secrétariat a commencé à pouvoir mieux répondre aux besoins des aînés dans le secteur de l'information. Le programme d'accès pour aînés permettra aux principaux intervenants, aux professionnels et aux aînés bénévoles d'être plus à même d'aider les personnes âgées à se prévaloir des programmes et services auxquels elles ont droit.

On a établi un nouveau partenariat entre le Secrétariat, l'Organisation mondiale de la santé et la Division du vieillissement et des aînés de l'Agence de santé publique du Canada, ce qui est très enthousiasmant. Ce partenariat vise à améliorer la qualité de la vie des personnes âgées du Manitoba et d'ailleurs. On est en train de faire des plans pour lancer des projets au Manitoba et dans l'ensemble du Canada en vue de donner la possibilité aux gouvernements des pays du monde de créer des collectivités adaptées aux aînés et de tenir compte des besoins des aînés vulnérables lorsqu'ils établissent des plans d'urgence.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Arlene Wilgosh
Arlene Wilgosh

Table des matières

Page

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Lettre de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées	1
Lettre de la sous-ministre	3
Table des matières	5
Introduction	7
Mission et rôle	7
Organisation	8
Réalisations	10
Consultation et examen	12
Soutien et développement communautaire	16
Renseignements financiers	21
Historique	23
Bilan sur le rendement	24

Conseil manitobain du vieillissement

Lettre de la présidente	33
Mandat	35
Examen de la politique et des questions	36
Participation communautaire	36
Activités et conférences	37

Introduction

Le présent rapport annuel est organisé en fonction de la structure établie pour l'affectation des crédits budgétaires au Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, conformément au Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice terminé le 31 mars 2006.

Le rapport comprend les renseignements suivants au sujet du Secrétariat : mission et rôle, consultation et examen, soutien et développement communautaire, principales dépenses relatives aux crédits affectés et tableau indiquant les dépenses et la dotation en personnel sur cinq ans. Il comprend également le rapport annuel du Conseil manitobain du vieillissement, qui décrit son mandat et son organisation, et comporte un examen de la politique et des questions qui se posent, ainsi qu'une liste des activités auxquelles le Conseil a pris part dans la communauté.

Mission et rôle

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé aide la ministre à veiller à ce que les besoins et les préoccupations des personnes âgées soient pris en compte dans un cadre harmonisé et complet qui comprend la législation, la politique publique et les programmes. La ministre et le Secrétariat collaborent avec tous les ministères pour instaurer un environnement qui favorise la santé, l'indépendance et le mieux-être de toutes les personnes âgées de la province du Manitoba.

Voici les responsabilités générales du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé :

- jouer un rôle de chef de file dans les stratégies provinciales qui font la promotion des intérêts des Manitobains âgés, y compris la stratégie *En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba* et la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées;

- jouer un rôle consultatif auprès des ministères;

- faire la liaison entre le gouvernement provincial, les autres ordres de gouvernement et les organisations qui sont au service des personnes âgées;

- fournir des services d'éducation, d'information et d'aiguillage sur une vaste gamme de sujets et de différentes manières;

- offrir un soutien en recherche et en administration au Conseil manitobain du vieillissement.

Organisation

Au 31 mars 2006, le personnel du Secrétariat comprenait les neuf postes suivants : un poste de directeur administratif, un poste de directrice de l'élaboration des politiques, trois postes de conseillères, un poste de conseillère en matière de violence envers les personnes âgées, un poste de coordonnatrice des ressources, un poste de secrétaire administratif et un poste de secrétaire administratif et de soutien au Conseil manitobain du vieillissement (CMV). Voir l'organigramme à la page 9.

Le Conseil manitobain du vieillissement, un organisme consultatif qui relève de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées, bénéficie d'une aide à la recherche et d'un soutien administratif de la part du Secrétariat. Vous trouverez plus de renseignements sur le ***Conseil manitobain du vieillissement*** à la page 35.

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé n'est pas régi par une loi particulière. Cependant, en juin 2005, le projet de loi 8 – *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement* – a été adopté. Cette Loi vise à confirmer le travail du Conseil manitobain du vieillissement et à soutenir les efforts de celui-ci dans sa tâche auprès de la ministre.

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé
Organigramme
(au 31 mars 2006)

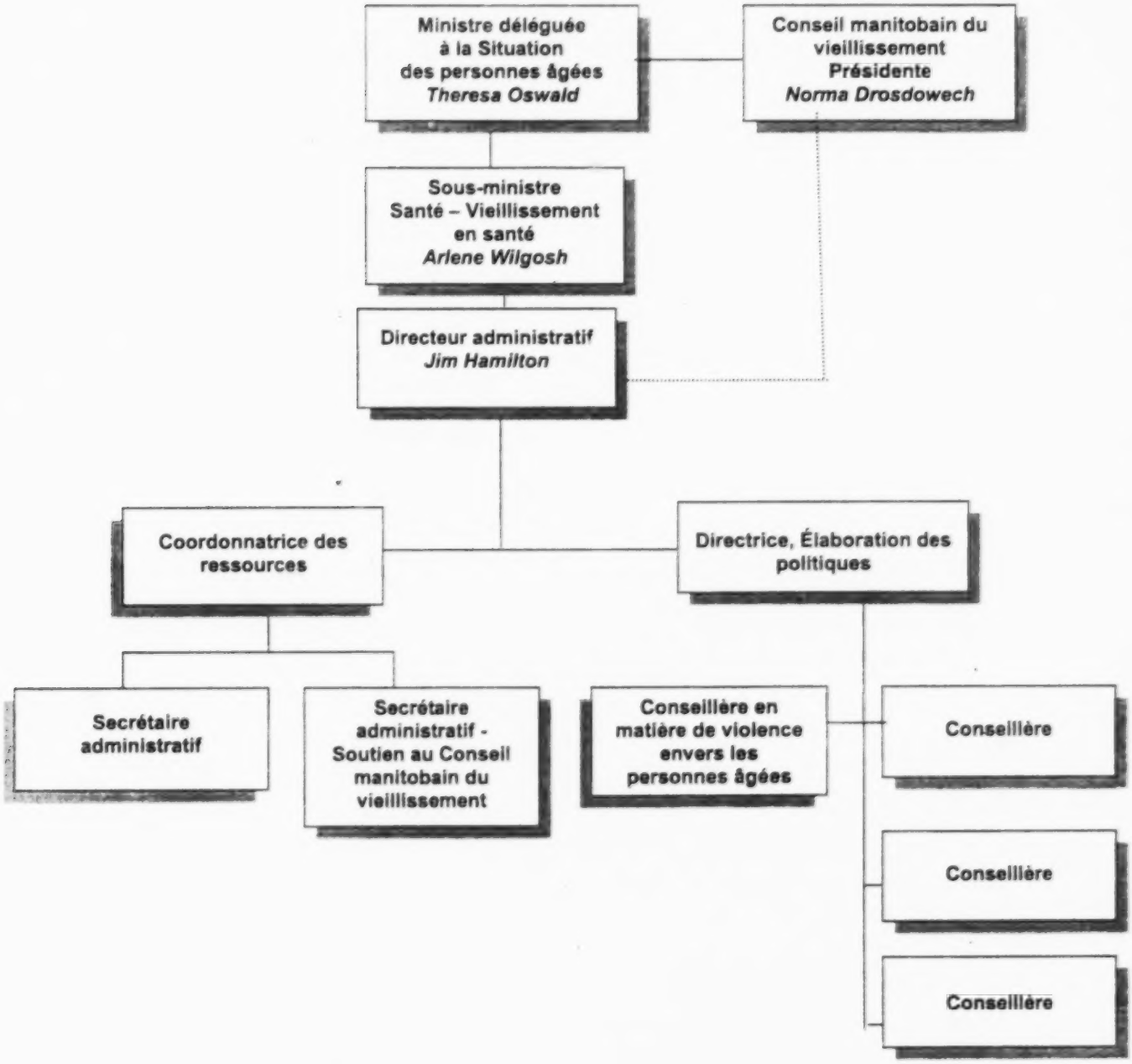

Réalisations 2005-2006

La stratégie provinciale intitulée *En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba*, qui en est à sa troisième année, continue à faire appel aux suggestions et à la participation active des ministères provinciaux, des autres ordres de gouvernement et des organisations de personnes âgées, ainsi que de certains aînés ayant des compétences particulières, du milieu universitaire et du secteur de la recherche, et du Conseil manitobain du vieillissement. La stratégie représente un effort conjoint permettant aux participants de s'attaquer à certains problèmes et de stimuler la création de projets au sein du gouvernement et de la communauté des aînés.

Par l'intermédiaire de sa participation au comité d'étude sur le transport des personnes âgées, le Secrétariat a commencé à relever des possibilités de transport et de déplacement pour les personnes âgées partout au Manitoba.

Le Secrétariat offre un soutien en matière d'administration et de recherche au Conseil manitobain du vieillissement. Il aide le Conseil à préparer ses Prix de mérite annuels, qui soulignent les actions exemplaires de personnes et d'organisations envers les personnes âgées.

Le Secrétariat a aussi apporté son soutien à l'élaboration du Projet de loi 8 – *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement*, qui a reçu la sanction royale en juin 2005. Cette Loi garantit que le Conseil demeurera une partie intégrante du gouvernement et que les personnes âgées du Manitoba pourront poursuivre leur contribution.

Par suite de la collaboration entre le Secrétariat et Santé Manitoba, on a annoncé au printemps 2005 une hausse du financement destiné au programme de services de soutien pour les personnes âgées. Les nouveaux projets créés au sein du programme dans toute la province ont reçu un total de 492 500 $.

Le Secrétariat a mis sur pied le programme d'accès pour aînés, qui bénéficie d'un financement de 224 000 $ sur trois ans. Cette initiative est un partenariat auquel participent aussi la Manitoba Society of Seniors et Action-retraite Manitoba. Elle vise à faire mieux connaître aux aînés les avantages auxquels ils ont droit. Le programme prévoit de faire intervenir les organisations de personnes âgées, les conseils de ressources communautaires et les aînés eux-mêmes en tant que conseillers de leur pairs et principaux intervenants, afin de permettre une meilleur connaissance des services et d'améliorer l'accès à ceux-ci.

Dans le cadre des travaux entrepris par le Secrétariat pour mettre en œuvre une stratégie provinciale pluridisciplinaire de lutte contre la violence envers les personnes âgées, une campagne de sensibilisation intitulée « Qu'on vous respecte » a été lancée. On a distribué plus de 20 000 brochures et affiches jusqu'à maintenant. De plus, le Secrétariat a pris part à l'organisation de la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées, qui a eu lieu le 15 juin 2006.

Le Secrétariat, conjointement avec Justice Manitoba, Santé Manitoba, et le Centre Perspectives des aînés, a participé à l'expansion du programme *Sécuraide*, qui offre aux aînés à faibles revenus des dispositifs de sécurité élémentaires à titre gratuit. Les personnes visées peuvent bénéficier de la pose de regards ou de verrous à pène dormant sur leur porte, et obtenir des prêts-subventions pour apporter de petites améliorations à la sécurité de leur domicile. Le programme inclut à présent Brandon, Portage la Prairie et toute la ville de Winnipeg. Les renseignements disponibles par l'intermédiaire du programme comprennent maintenant aussi des conseils pour la prévention des chutes.

On a pris des mesures pour veiller à ce que les aînés sachent se protéger contre la fraude et les manœuvres de vente frauduleuses. La campagne de prévention de la fraude intitulée Protégez-vous comprend un calendrier de sensibilisation à la fraude pour 2006, qui a été distribué aux groupes et organisations de personnes âgées de toute la province.

Le Secrétariat a fêté le mois des aînés et des anciens en octobre 2005 en mettant l'accent sur la vie active et le mieux-être, et en organisant une activité au centre communautaire Crescentwood. Le comité a aussi publié, une fois encore, un calendrier des activités pour le mois des aînés et des anciens. Bien des personnes âgées et des groupes d'aînés ont célébré ce mois en soulignant l'importance du mieux-être.

Les relations de travail se sont développées encore davantage avec les ministères provinciaux, les offices régionaux de la santé, les autres ordres de gouvernement et le Groupe interorganismes pour les personnes âgées. Le Secrétariat a aussi accru sa présence dans les régions rurales et le Nord du Manitoba grâce à l'établissement de bureaux satellites. Le personnel a animé plus de 21 réunions et présentations dans les régions rurales et le Nord du Manitoba au cours du dernier exercice.

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Les deux principales fonctions du Secrétariat sont, d'une part, la consultation et l'examen, et, d'autre part, le soutien et le développement communautaires.

Consultation et examen

La consultation et l'examen sont importants pour la planification gouvernementale et la prestation de programmes à l'intention des personnes âgées. Au cours de l'exercice 2005-2006, le Secrétariat a poursuivi son travail en ce domaine des façons suivantes :

- En allant de l'avant avec la stratégie d'envergure provinciale *En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba*. Maintenant que la stratégie en est à sa troisième année, le Secrétariat a continué à rechercher l'apport et la participation des ministères provinciaux et des autres ordres de gouvernement, des organisations de personnes âgées et de certains aînés ayant des compétences particulières, du milieu universitaire et du secteur de la recherche, ainsi que du Conseil manitobain du vieillissement. La stratégie représente un effort conjoint permettant aux participants de s'attaquer à certains problèmes et de stimuler la création de projets au sein du gouvernement et de la communauté des aînés. Le Secrétariat a formé des partenariats importants et a fait des progrès sur des questions de politique visées par la stratégie *En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba*.

    - On a entrepris de faire un inventaire préliminaire et complet des programmes et services du gouvernement à l'intention des personnes âgées. Les résultats de cet inventaire sont utilisés au sein du gouvernement pour illustrer le genre de programmes et de services qui existent au sein du continuum de services pour les aînés, lorsque ceux-ci passent de la vie indépendante à une dépendance progressive.

    - La stratégie continue de reposer sur trois thèmes : les soins de santé, la vie en société et la sécurité. Les questions particulières traitées sont : les soins de santé, le logement, la situation économique, les transports, la violence envers les aînés, la discrimination fondée sur l'âge, la technologie et l'éducation continue, le bien-être des personnes âgées et le vieillissement en santé, la sécurité et la prestation de soins.

    - Au cours de l'exercice 2005-2006, 90 000 $ ont été remis à sept organisations pour améliorer leur aptitude à aider le Secrétariat à réaliser la stratégie. Des ententes de services ont été conclues avec Perspectives des aînés inc, Action-retraite Manitoba, la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), la Manitoba Society of Seniors (MSOS), la Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres (MAMSC) et, pour la première fois, le Aboriginal Seniors Resource Centre et le Seniors Transportation Working Group.

- En informant la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées et en lui fournissant des analyses sur diverses questions, dont les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, les questions juridiques, les questions financières, les impôts fonciers, les prestations de logement, les soins de santé et les questions qui y sont reliées, les plans d'urgence, les données démographiques et la planification en prévision du vieillissement de la population.

- En entretenant des liens avec les ministères provinciaux – notamment les ministères de la Santé, des Services à la famille et du Logement, de la Justice et des Finances – en vue d'élaborer des politiques et d'évaluer les programmes dont la prestation touche les personnes âgées.

- En continuant de jouer un rôle de chef de file, à l'aide d'une démarche pluridisciplinaire qui vise à lutter contre la violence envers les personnes âgées. Parmi les éléments-clés de la stratégie du Secrétariat, mentionnons les services d'une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées, la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements, la documentation destinée à informer et à sensibiliser les gens, ainsi que la création d'équipes d'intervention et de surveillance communautaires, en collaboration avec les offices régionaux de la santé (ORS) suivants : Assiniboine, Brandon, Région des Parcs, Burntwood, Région du Nord-Est, Région du Sud-Est, Région centrale, Entre-les-lacs, Région du Nord et Winnipeg. Des brochures et des affiches ont été conçues pour accroître la sensibilisation du public à l'égard de la violence envers les personnes âgées et faire connaître les initiatives du Secrétariat en ce domaine.

- En consultant les offices régionaux de la santé, tous les ordres de gouvernement et les organisations communautaires pour mieux définir les besoins et les préoccupations des personnes âgées.

- En se tenant au courant des questions qui touchent les personnes âgées et en étant actif en la matière, notamment en siégeant à des comités, en travaillant avec d'autres administrations et en prêtant main-forte au Conseil manitobain du vieillissement.

Comités

La plupart des comités interagissent directement avec les aînés et les organisations-clés de personnes âgées, ce qui contribue à la réalisation du mandat du Secrétariat. La participation à ces comités donne au Secrétariat la possibilité de présenter les points de vue des personnes âgées sur différentes questions. L'interaction directe avec les organisations de personnes âgées, dont la liste suit, permet au Secrétariat de mieux comprendre les problèmes auxquels sont confrontées ces personnes :

- *Alliance de vie active pour les Canadiens-Canadiennes ayant un handicap*
- *Active Living Coalition of Older Adults (ALCOA)*
- *Comité du SMA sur le rapport de l'enquête Cory Moar (et deux sous-comités : sous-comité de la sensibilisation et de l'éducation sur la violence envers les clients-patients et le sous-comité de l'éducation et de la sensibilisation en matière de violence envers les aînés)*

- *Brandon Community Health Partners*
- *Réseau canadien pour la prévention des mauvais traitements envers les aîné(e)s*
- *Comité organisateur de la Journée mondiale de sensibilisation à la violence envers les personnes âgées*
- *Comité consultatif interministériel sur L'Entente de partenariat de Winnipeg urbain*
- *Groupe consultatif sur la littératie intergénérationnelle*
- *Comité manitobain chargé de la stratégie relative à la maladie d'Alzheimer*
- *Manitoba Caregiver Network*
- *Manitoba en mouvement*
- *Manitoba Road Safety Coordinating Committee*
- *Comité consultatif national sur les soins communautaires aux aînés*
- *New Horizons Regional Review Committee (RRC)*
- *Comité d'éducation sur les conducteurs âgés*
- *Partners Seeking Solutions with Seniors*
- *Physical Activity Coalition of Manitoba*
- *Policy Developers Network*
- *Comité du calendrier Protégez-vous*
- *Groupe de travail sur SécurAide*
- *Senior Consultation, Office régional de la santé de Winnipeg*
- *Groupe interorganismes pour les personnes âgées*
- *Seniors Crime and Safety Network*
- *Groupe de travail sur la sécurité des foyers des personnes âgées*
- *Comité d'étude sur le transport des personnes âgées*
- *Comité organisateur de la Journée des aînés et des anciens;*
- *Université du Manitoba, Gerontology Certificate Program Committee*
- *Université du Manitoba, Centre on Aging – Symposium Committee*
- *Université du Manitoba, Centre on Aging – Advisory Committee*
- *Will Week : Estate Planning for your Future Committee*
- *Winnipeg en mouvement*

Collaboration fédérale-provinciale-territoriale (FPT)

Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des aînés se rencontrent tous les ans pour discuter de questions d'intérêt commun qui dépassent les limites des administrations et des secteurs. Ces rencontres permettent aux ministres d'échanger des renseignements sur les initiatives en cours et d'explorer et de prendre des mesures communes pour répondre aux besoins d'une société vieillissante et aux questions que cette situation engendre. Au cours de l'exercice 2005-2006, le Secrétariat a travaillé en collaboration avec les autres ordres de gouvernement relativement à des questions sélectionnées, en vue de la préparation de la prochaine rencontre des ministres.

- Des groupes de travail se sont penchés sur des questions telles que le vieillissement en santé et le bien-être, l'isolement social, la sécurité (et en particulier les mauvais traitements infligés aux personnes âgées) et les mesures à prévoir pour la population vieillissante du Canada.

- Le personnel a assisté aux réunions ordinaires des hauts fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux. Le directeur administratif du Secrétariat a terminé son mandat de coprésident.

- Le personnel a pris la direction du groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la sécurité (violence envers les aînés) et a participé à un groupe de travail sur l'examen de la question de l'isolement social.

Conseil manitobain du vieillissement

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé a offert un soutien en matière d'administration et de recherche au Conseil manitobain du vieillissement. Le Secrétariat a assuré un soutien au Conseil lors de ses réunions, a fourni des documents de recherche en vue de la préparation d'exposés de position et relativement à des points à l'ordre du jour de réunions; il a aussi aidé à la préparation des procès-verbaux, de la correspondance et des séances d'information. En outre, le personnel du Secrétariat a révisé le *Guide des aînés du Manitoba*, a poursuivi la distribution de ses *feuillets de renseignements éducatifs* et a aidé les membres du Conseil à mettre en œuvre le programme des *Prix du mérite*.

Groupe interorganismes pour les personnes âgées

Le Secrétariat a continué de coordonner et de présider les réunions régulières des représentants de différents organismes gouvernementaux et organisations de personnes âgées en vue de discuter de questions d'actualité et d'intérêt commun.

Soutien et développement communautaires

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé a continué de servir de source centrale de renseignements et d'aiguillage pour les personnes âgées et leurs familles, ainsi que pour les organismes gouvernementaux et les organisations de personnes âgées. Voici ce qu'il a accompli :

Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées

Cette ligne d'information bilingue sans frais pour les aînés a reçu environ 3 279 appels de partout dans la province. Les demandeurs font appel aux connaissances spécialisées du personnel en matière de ressources et de programmes pour les personnes âgées. Ils reçoivent aussi une assistance personnalisée et rapide, au besoin. Sur les 3 279 appels, 41 % des personnes désiraient des fiches d'information ou des brochures, 25 % avaient des questions à poser sur la vie en société (logement, services aux aînés, transport, questions juridiques, et réparations ou entretien d'un logement), 24 % demandaient des renseignements sur la sécurité financière et 10 % souhaitaient avoir de l'information en matière de soins de santé.

Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements

Cette ligne bilingue sans frais d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements a reçu environ 294 appels au cours de l'exercice 2005-2006. Il s'agit d'une hausse comparativement à 274 appels pour l'exercice 2004-2005 et à 254 appels pour l'exercice 2003-2004. Cette ligne permet aux aînés, aux membres de leurs familles, aux fournisseurs de services et au public en général d'avoir accès aux renseignements sur les ressources actuellement offertes et d'obtenir de l'aide pour accéder à ces ressources, tout en respectant la liberté de choix des personnes âgées.

Site Web

Le Secrétariat continue de tenir à jour son site Web, qui offre des renseignements exacts et faciles d'accès aux aînés, à leurs familles, aux organisations et aux professionnels qui œuvrent dans le domaine du vieillissement. Le site du Secrétariat a fait l'objet de 93 244 consultations entre le 1er avril 2005 et le 31 mars 2006. L'adresse du site Web est la suivante : http://www.gov.mb.ca/shas/index.fr.html.

Présentations et ateliers

Le Secrétariat a continué d'organiser des présentations pour le gouvernement, les universitaires, les groupes de services et les organisations communautaires sur différents sujets, comme l'âgisme, la prestations de soins, la vie active, la violence envers les aînés, ainsi que les programmes et les services pour les personnes âgées.

Consultations et conférences

Tout au long de l'exercice 2005-2006, le personnel a participé à des consultations et à des conférences locales et nationales. Le directeur administratif a coprésidé les réunions du Comité fédéral-provincial-territorial des hauts fonctionnaires (personnes âgées).

De plus, le personnel a participé aux conférences suivantes :
Partners in Care Conference (Société Alzheimer); symposium du Centre on Aging; conférence annuelle de l'Association canadienne de gérontologie sur les sciences et l'éducation intitulée L'âge d'or – Régler les voiles pour le changement; Conférence mondiale sur la prévention de la violence familiale 2005; 1ère conférence canadienne sur le droit qui s'applique aux aînés.

Le personnel a aussi participé à des rencontres et à des consultations, dont les suivantes : Consultation on Enduring Powers of Attorney – Areas for Reform des Western Canada Law Reform Agencies; Advance Care Planning – Public Education Strategy; consultation sur la *Loi sur la protection des personnes recevant des soins*; conférence d'un groupe de spécialistes sur les préparatifs d'urgence et les aînés, animée par l'Agence de santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la santé; atelier Partners Seeking Solutions for Seniors; et formation pour l'intervention en cas de suicide (Service de police de Winnipeg).

Ces rencontres et ces consultations on permis de partager des renseignements sur les services et de discuter du rôle du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé.

Publications et documents

- Le Secrétariat a mis à jour plusieurs brochures et a publié de nouveaux documents éducatifs :
    - Le *Guide des aînés du Manitoba*, 13e édition, publié par le Conseil manitobain du vieillissement, a été réimprimé par le Secrétariat en mars 2006.
    - Le *Guide de renseignements juridiques à l'intention des personnes âgées*, a été révisé et réimprimé en mars 2006.

Le Secrétariat a continué de distribuer les documents d'information suivants :

- *Questions à poser à votre médecin et à votre pharmacien*
- *Guide à l'intention des aidants naturels*
- *Renseignements sur les mesures d'urgence à l'intention des personnes âgées*
- *Qu'on vous respecte* (une brochure et une affiche sur la violence à l'égard des personnes âgées)

- *Travaillons ensemble pour lutter contre les mauvais traitements envers les personnes âgées* (fiche d'information sur la violence envers les aînés à l'intention des professionnels).

- *La sécurité des personnes âgées : ce qu'il faut savoir* (fiche d'information sur la violence envers les aînés).

- *Utiliser la technologie? Certainement!* – une série de fiches d'information qui offrent aux lecteurs une meilleure compréhension sur l'utilisation des technologies courantes.

- *Guide des meilleures pratiques pour la prévention des chutes chez les aînés vivant dans la communauté (2001)* et *Répertoire des programmes de prévention des chutes chez les aînés vivant dans la communauté (2001).*

- *L'âge et l'expérience au volant (1999)* publié conjointement avec Transports et Services gouvernementaux Manitoba, la Société d'assurance publique du Manitoba, la Canadian Automobile Association Manitoba et Action-retraite Manitoba.

- d'autres documents contenant notamment des renseignements sur la vie active et le bien être et des directives en matière de soins.

Le personnel du Secrétariat a continué de mettre sa bibliothèque de vidéocassettes éducatives à la disposition des personnes âgées, des fournisseurs de services, des groupes professionnels et des étudiants, sous forme de prêts. La collection de vidéocassettes traite de diverses questions, notamment la conception des logements, les mythes sur le vieillissement, la prévention des chutes, la fraude téléphonique et la manière de déceler et de prévenir l'exploitation financière.

Registre des logements disponibles

Au cours de l'exercice 2005-2006, les demandeurs ont continué à accéder au *Provincial (Rural) Housing Registry for Seniors* du Secrétariat par l'entremise de la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées. Le registre comprend des renseignements sur toutes les possibilités de logement offertes aux aînés du Manitoba rural. Les renseignements sur le logement à Winnipeg sont offerts par Perspectives des aînés inc.

Mauvais traitements infligés aux personnes âgées

Le Secrétariat a reconnu le besoin d'une démarche concertée et pluridisciplinaire pour traiter du problème des mauvais traitements infligés aux personnes âgées.

Voici les éléments-clés de la stratégie :

- une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées;
- la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements;

- la consultation avec les collectivités et les régions;
- une coordonnatrice des ressources en matière de violence envers les personnes âgées.

La conseillère en matière de violence envers les personnes âgées offre des séances d'éducation et de sensibilisation, et de la formation personnalisée sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées aux organisations professionnelles, aux étudiants et aux groupes de personnes âgées. La conseillère participe également à la mise sur pied d'équipes d'intervention et de surveillance communautaires qui visent à assurer la présence de services et de moyens de soutien à l'intention des personnes âgées dans les communautés, ainsi que l'accessibilité à ces services. Au cours de l'exercice 2005-2006, il y a eu 19 présentations auxquelles ont assisté plus de 700 participants.

Le Secrétariat continue d'accorder une subvention annuelle de 60 500 $ à Perspectives des aînés inc., ce qui permet d'offrir des services de consultation aux aînés victimes de mauvais traitements, aux membres de leurs familles et aux personnes qui les soutiennent à Winnipeg.

Activités relatives aux personnes âgées

Le Secrétariat a donné des renseignements et de l'aide aux groupes de personnes âgées pour organiser les fêtes de la Journée des aînés et des anciens qui se sont tenues en octobre dans toute la province. À Winnipeg, le comité organisateur de la Journée des aînés et des anciens a organisé une fête au Centre communautaire Crescentwood.

Le personnel du Secrétariat a participé à certaines activités de groupes de personnes âgées, notamment les assemblées générales annuelles de la Fédération des aînés franco-manitobains, de Perspectives des aînés inc, d'Action-retraite Manitoba, de la Manitoba Society of Seniors, de la Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres et du Centre on Aging.

Le Secrétariat a accordé une subvention de 5 000 $ à la Manitoba Society of Seniors (MSOS) à titre de contribution au parrainage des *MSOS 55 Plus Games* qui se sont tenus en juin 2005.

Développement durable

Au cours de l'exercice 2005-2006, le personnel du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé a continué d'utiliser du papier recyclé pour ses photocopies et télécopies ainsi que pour l'imprimante. Les cartouches de toner de ces appareils ont été rendues à des fins de recyclage. Toute la papeterie de bureau usagée a également été retournée au Centre d'entreposage des dossiers pour y être déchiquetée. On a aussi recueilli les anciens journaux et annuaires de téléphone pour les envoyer au recyclage. On a encouragé les employés à faire des photocopies recto-verso lorsque que cela était possible. On a placé dans la salle à manger une boîte de recyclage du plastique et de l'aluminium, et on a encouragé le personnel à s'en servir. Pour réduire la consommation d'électricité, l'éclairage a été éteint lorsqu'il n'y avait personne dans les bureaux.

24-1 Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Dépenses par affectations secondaires	Dépenses réelles 2005-2006 (000 $)	Prévisions 2005-2006 ETP	Prévisions 2005-2006 (000 $)	Écart positif (négatif) (000 $)	Note expl.
Salaires et avantages sociaux	546,6	9,00	548,5	(1,9)	
Autres dépenses	199,4		179,0	20,4	
Organismes externes	164,9		185,5	(20,6)	
Total des dépenses par affectations secondaires	910,9	**9,00**	**913,0**	**(2,1)**	

Coûts liés aux immobilisations

Ce crédit budgétaire est destiné à l'amortissement des immobilisations et aux frais d'intérêts liés aux emprunts pour les dépenses d'équipement.

24-2 Coûts liés aux immobilisations

Dépenses par affectations secondaires	Dépenses réelles 2005-2006 (000 $)	Prévisions 2005-2006 ETP	Prévisions 2005-2006 (000 $)	Écart positif (négatif) (000 $)	Note expl.
Service de bureautique	4,5		4,5	0,0	
Amortissement	3,5		3,5	0,0	
Total des dépenses par affectations secondaires	**8,0**		**8,0**	**0,0**	

Rapport financier résumé

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé
Conciliation
1er avril 2005 – 31 mars 2006

DÉTAILS	PRÉVISIONS 2005-2006
Budget des dépenses 2005-2006	921,0 $
Transfert de crédits venant de :	Néant
Transfert de crédits allant à :	Néant
Prévisions 2005-2006 :	**921,0 $**

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Sommaire des dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

Prévisions 2005-2006 (000 $)		Crédits	Dépenses réelles (1) 2005-2006 (000 $)	Dépenses réelles (2) 2004-2005 (000 $)	Augmentation (Diminution) (000 $)	Note expl. ETP
	24-1	**Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé**				
548,5	-A	Salaires et avantages sociaux	546,6	504,9	41,7	
179,0	-B	Autres dépenses	199,4	154,9	44,5	3
185,5	-C	Organismes externes	164,9	65,5	99,4	4
913,0		**Total des crédits 24-1**	**910,9**	**725,3**	**185,6**	
	24-2	**Coûts liés aux immobilisations**				
4,5	-A	Service de bureautique	4,5	4,5	-	
3,5	-B	Amortissement	3,5	3,5	-	
8,0		**Total des crédits 24-2**	**8,0**	**8,0**	**-**	
921,0		**TOTAL DES CRÉDITS 24**	**918,9**	**733,3**	**185,6**	

Notes explicatives :

(1) Les dépenses réelles pour l'exercice 2005-2006 sont fondées sur un rapport d'analyse des dépenses à la fin de l'exercice daté du 12 mai 2006.

(2) Les chiffres comparatifs des années antérieures ont été retraités, au besoin, pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006.

(3) Financement du programme d'accès pour aînés

(4) Augmentation du financement destiné à aider les organisations communautaires d'aînés.

Historique

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq dernières années par affectation budgétaire (000 $)

pour les exercices qui se sont terminés le 31 mars 2002 jusqu'au 31 mars 2006 [1, 2]
(000 $)

Crédit		2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
		ETP	(000 $)	ETP	(000 $)	ETP	(000 $)	ETP	(000 $)	ETP	(000 $)
24-1	Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé	9,00	694,7	9,00	723,2	9,00	715,8	9,00	725,3	9,00	910,9
24-2	Coûts liés aux immobilisations		17,9		15,8		8,0		8,0		8,0
Total Expenditures		**9,00**	**712,6**	**9,00**	**739,0**	**9,00**	**723,8**	**9,00**	**733,3**	**9,00**	**918,9**

Notes explicatives :

(1) Les dépenses réelles pour l'exercice 2005-2006 sont fondées sur un rapport d'analyse des dépenses à la fin de l'exercice daté du 12 mai 2006.

(2) Les chiffres comparatifs des années antérieures ont été retraités, au besoin, pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006.

SECRÉTARIAT DU MIEUX-ÊTRE DES PERSONNES ÂGÉES ET DU VIEILLISSEMENT EN SANTÉ

L'exercice 2005-2006 est la première année où les rapports annuels du ministère comprennent une section d'information sur le rendement standardisée. Il s'agit d'une autre étape du processus visant à ce que les Manitobains aient un meilleur aperçu des activités du gouvernement et des répercussions de celles-ci sur la province. Ce processus a été amorcé en 2005 avec la publication du document *Rapport aux Manitobains sur le rendement — Document de travail 2005*, qui se trouve sur Internet à : www.gov.mb.ca/finance/mbperformance/perf02.fr.html.

Les indicateurs de rendement dans les rapports annuels des ministères ont pour objectif de fournir aux Manitobains des renseignements valables et utiles sur les activités du gouvernement, en tant que complément des résultats financiers. Certains renseignements incorporent des données recueillies par le gouvernement provincial, alors que d'autres montrent des données rassemblées par des organismes externes. À mesure que le processus évolue, un éventail de mesures actuelles, nouvelles ou proposées pourrait être inclus dans le rapport dans les années à venir.

Nous accordons beaucoup d'importance à vos commentaires sur la mesure du rendement. Vous pouvez nous les faire parvenir, ainsi que toute question, à : mbperformance@gov.mb.ca.

Que mesure-t-on et comment? (A)	Pourquoi est-il important de mesurer cela? (B)	Quelle est la valeur connue la plus récente pour cet indicateur? (C)	Quelle a été la tendance pour cet indicateur au cours des ans? (D)	Commentaires/mesures prises récemment/liens avec le rapport (E)
La connaissance qu'a le public du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé et de ses services, en évaluant l'utilisation de la ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées et le genre de renseignements demandés.	Pour que nous puissions garder des renseignements importants et à jour afin de répondre aux appels et d'aiguiller les gens vers les ressources et les services voulus. Pour que nous puissions savoir dans quelle mesure nous communiquons efficacement avec les aînés du Manitoba.	Pendant l'exercice 2005-2006, la ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées a reçu 3279 appels. Les appels les plus fréquents étaient les demandes de publications du Secrétariat et les demandes d'information en matière financière.	Depuis 2001, *le nombre d'appel a été stable/uniforme*. Voir le tableau A, qui donne les chiffres des années 2001 à 2006. Les données récentes comprennent un volet descriptif qui nous permet d'évaluer la complexité des appels. Le tableau B indique le type d'information demandée.	Le Secrétariat est un point de contact central. Il est important de veiller à ce que les aînés reçoivent des renseignements à jour, à ce qu'ils soient aiguillés et aidés pour certains problèmes, à ce qu'ils aient accès à des services et des ressources, afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées.
L'efficacité de nos groupes de consultation formés d'aînés en demandant aux ministères utilisateurs dans quelle mesure ils ont fait des changements sous l'influence de ces groupes. Nos groupes de consultation ont été formés pour garantir que l'opinion des aînés serait prise en considération et servirait à influencer la politique publique au Manitoba.	Pour évaluer si nous avons réussi à faire connaître aux ministères les opinions et les idées des aînés, des organisations de personnes âgées et des autres intervenants-clés.	Le Secrétariat a dirigé plus de douze réunions ou séances de discussion entre le personnel des ministères et les aînés entre 2002 et 2006. Certaines des discussions des groupes de consultation ont permis de faire des adaptations à des programmes ou des politiques (par ex., document sur les hypothèques inversées, stratégie du vieillissement chez soi, *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement*).	Depuis 2002, les commentaires du gouvernement ont été très positifs. Nous sommes en train de mettre sur pied un processus d'évaluation plus structuré.	L'augmentation du nombre de personnes âgées au Manitoba a des conséquences importantes sur les lois, les politiques et les programmes gouvernementaux; c'est pourquoi il est essentiel de veiller à ce que la planification tienne compte de l'opinion des aînés.

La connaissance qu'a le public de la ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements, en examinant le nombre d'appels, les types de mauvais traitements signalés et la nature de la personne qui appelle.	Il est important que nous comprenions si les efforts que nous déployons pour atteindre les gens et mieux les informer sont fructueux. L'analyse des types d'appels que nous recevons nous donne aussi des renseignements utiles et à jour sur les nombreux types de mauvais traitements envers les personnes âgées, et nous nous servons de cette information pour prendre des décisions sur nos politiques et nos programmes.	En 2005-2006, la ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements a reçu 294 appels. Les mauvais traitements les plus fréquemment signalés sont ceux qui touchent le domaine financier ou le domaine affectif.	Depuis la création de la ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements en 1999, le Secrétariat a constaté *une hausse régulière du nombre d'appels signalant des cas de mauvais traitements*. Voir les tableaux C et D pour connaître la répartition des appels reçus et les types de mauvais traitements signalés sur cette ligne de 2001 à 2006.	Les taux de prévalence indiquent que 4 à 10 % des aînés canadiens sont maltraités. En appliquant ce pourcentage au Manitoba, on estime qu'entre 6 000 et 15 000 Manitobains et Manitobaines âgés sont victimes de mauvais traitements chaque année. Le Secrétariat dirige les efforts du gouvernement pour traiter le problème de la violence envers les aînés au Manitoba, grâce à diverses mesures, telle une approche commune et pluridisciplinaire, mettant l'accent sur l'éducation et la sensibilisation, ainsi que l'établissement d'équipes d'intervention et de surveillance régionales et locales dans toute la province.
L'influence du Secrétariat du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé dans les régions rurales et du Nord en mesurant la hausse du nombre de consultations, de subventions et de réunions régionales ou communautaires relatives à ces régions.	Il est important que nous mesurions notre influence dans les régions rurales et du Nord parce que les problèmes auxquels sont confrontés les aînés dans ces collectivités sont différents de ceux des régions urbaines. Nous nous devons d'avoir une influence positive sur tous les aînés du Manitoba, où qu'ils soient.	En 2005-2006, grâce à la stratégie *En avant les années*, nous avons donné des subventions à 7 organismes d'aînés. Trois de ces organismes ont utilisé ces fonds pour étudier la situation en région rurale et renforcer leur potentiel dans les collectivités rurales. De plus, notre programme de lutte contre la violence envers les personnes âgées a aidé à créer 4 équipes régionales communautaires d'intervention et de surveillance. Nous avons des bureaux satellites ouverts régulièrement en dehors de Winnipeg.	Nous avons constaté que les régions rurales demandaient de plus en plus souvent à notre personnel de participer à des réunions et d'être présent dans les bureaux satellites. De plus, les équipes d'intervention et de surveillance en matière de violence envers les aînés se multiplient régulièrement. Les subventions offertes aux organismes d'aînés continuent à bénéficier aux régions rurales et du Nord.	La hausse du nombre d'aînés au Manitoba a des retombées importantes pour le gouvernement et la société en général. Les questions auxquelles sont confrontés les aînés du Nord et des collectivités rurales sont différentes dans une certaine mesure de celles qui existent en région urbaine et il est important que tous les aînés puissent se faire entendre, où qu'ils habitent.

TABLEAU A
LIGNE D'INFORMATION TÉLÉPHONIQUE POUR LES PERSONNE ÂGÉES

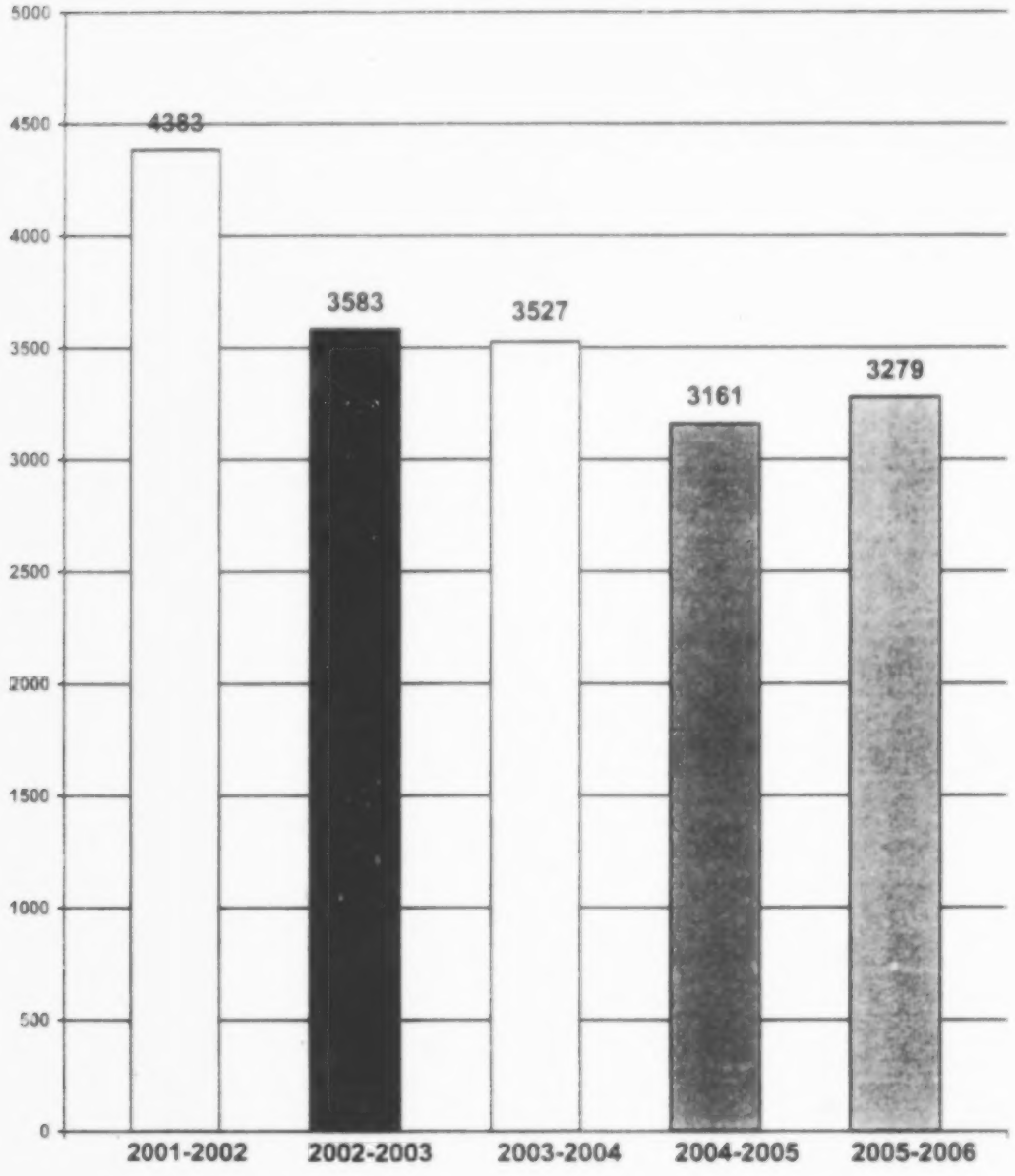

TABLEAU B
LIGNE D'INFORMATION TÉLÉPHONIQUE POUR LES PERSONNES ÂGÉES 2005-2006

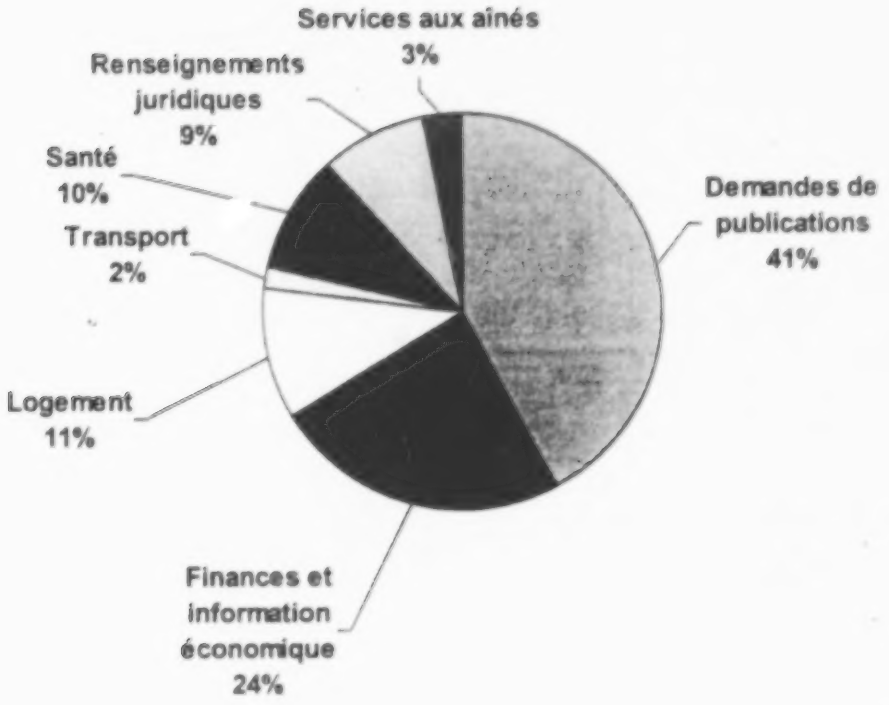

TABLEAU C
LIGNE D'AIDE AUX AÎNÉS VICTIMES DE MAUVAIS TRAITEMENTS

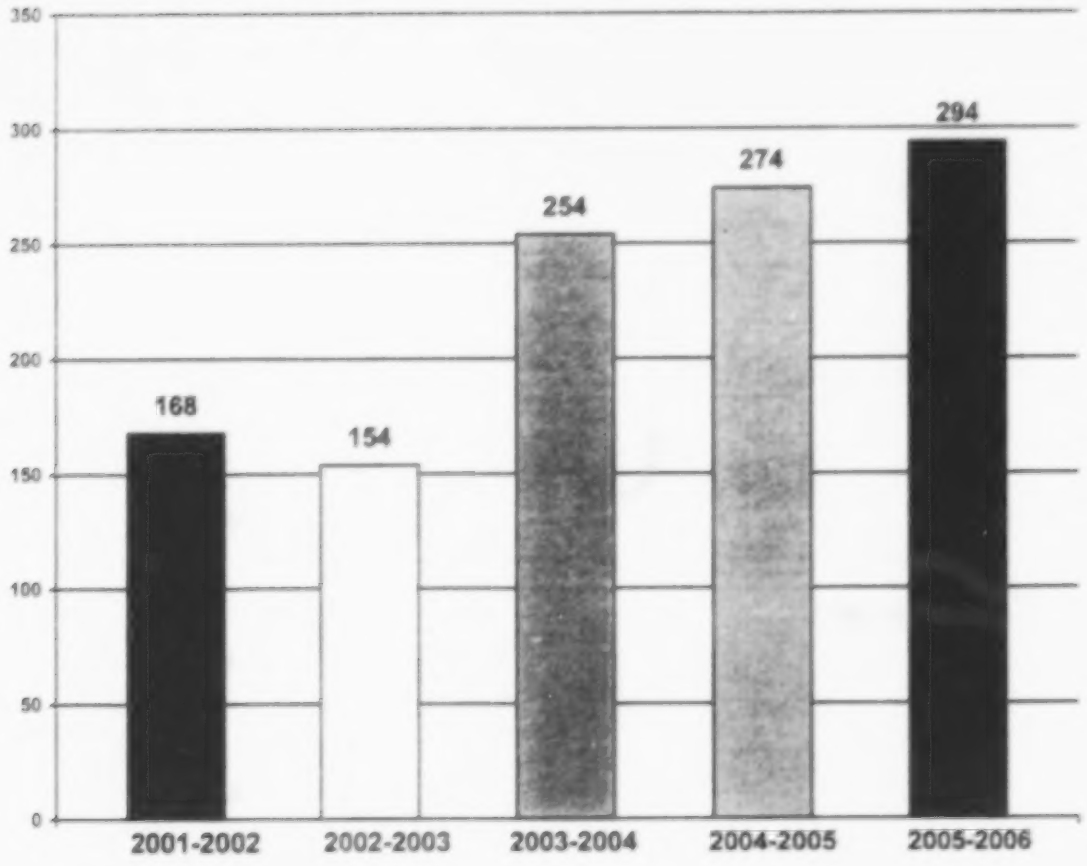

TABLEAU D
TYPES DE MAUVAIS TRAITEMENTS 2005-2006

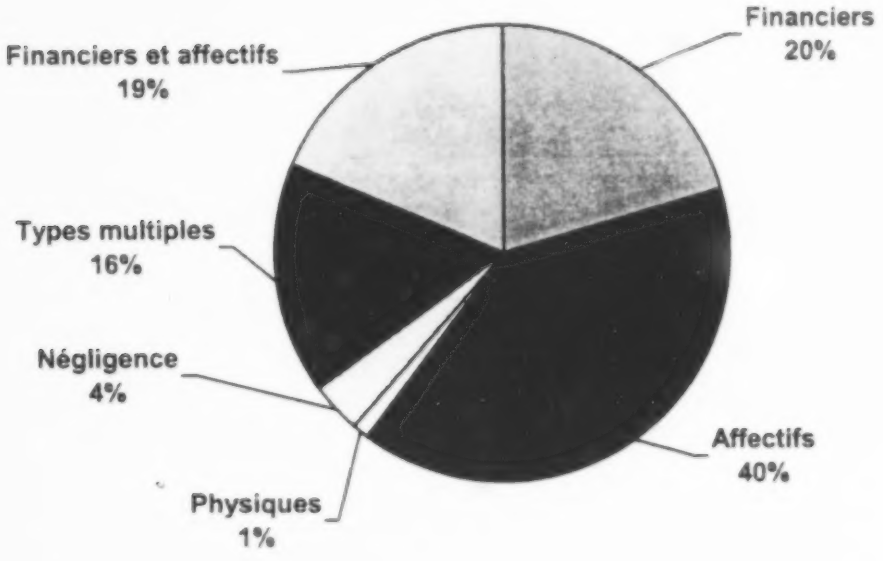

Conseil manitobain du vieillissement

Rapport annuel
2005-2006

Conseil manitobain du vieillissement

155, rue Carlton, bureau 822 Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone: 945-6565
Sans frais: 1-800-665-6565
Télécopieur: 948-2514

Madame Theresa Oswald
Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées
Palais législatif, bureau 310
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame la ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2005-2006 du Conseil manitobain du vieillissement.

La *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement* a reçu la sanction royale en juin 2005. Les membres du Conseil et les personnes âgées de tout le Manitoba ont accueilli avec plaisir cette manifestation de l'engagement de notre province envers les aînés et cette preuve de l'importance de leurs idées pour la planification de la politique et des programmes actuels et futurs.

En ma qualité de présidente du Conseil, je suis témoin des efforts déployés par les membres du Conseil pour conseiller la Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Nos membres sont également actifs au sein d'organisations de personnes âgées dans leurs collectivités et se font les porte-parole des aînés dans tout le Manitoba. Lors d'une assemblée ayant duré deux jours en février 2006, à l'occasion de laquelle nous avons présenté le nouveau manuel du Conseil, nous avons eu le plaisir d'accueillir huit nouveaux membres. Nous remercions les membres dont les mandats ont expiré en 2005 pour leur dévouement auprès du Conseil.

Le Conseil a fait des recommandations au gouvernement sur des questions importantes et a collaboré étroitement avec le Secrétariat pour traiter des questions qui intéressent les aînés, par l'intermédiaire de publications, et notamment le *Guide des aînés du Manitoba*. C'est avec plaisir que j'ai collaboré avec des organisations provinciales et nationales et des bénévoles qui œuvrent pour améliorer la santé et le bien-être de notre population âgée.

.../2

Les membres du Conseil sont reconnaissants du soutien continu qu'ils reçoivent de la part de la ministre et de son personnel. Au nom du Conseil, je tiens aussi à remercier le personnel du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, pour l'engagement dont il fait preuve envers le travail du Conseil manitobain du vieillissement. Ce travail que nous faisons ensemble est important.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Norma Drosdowech

Norma Drosdowech

Conseil manitobain du vieillissement

Le Conseil manitobain du vieillissement est un organisme consultatif qui relève de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Il veille à ce que les programmes et politiques du gouvernement relatifs aux personnes âgées reflètent le point de vue de celles-ci.

Les attributions du Conseil consistent à :

a) renseigner et à conseiller le ministre :
   (i) sur le vieillissement et ses conséquences pour tous les Manitobains, quel que soit leur âge,
   (ii) sur les programmes, les services, les lignes directrices et les lois ayant trait au vieillissement ainsi qu'aux besoins et aux intérêts des personnes âgées au Manitoba;
b) sensibiliser le public au vieillissement et à ses conséquences pour tous les Manitobains, quel que soit leur âge.

Le Conseil consultatif devait, à l'origine, rendre compte au ministre de la Santé par l'intermédiaire du gérontologue de la province. Depuis mai 1994, le Conseil relève directement de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Ce changement a été apporté pour intégrer les activités relatives aux personnes âgées et pour refléter la vaste gamme de questions liées aux personnes âgées au Manitoba, qui dépassent les limites du secteur des soins de santé.

La *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement* a reçu la sanction royale en juin 2005. Elle fournit les bases législatives sur lesquelles s'appuie le Conseil. Elle garantit que le Conseil demeurera une partie intégrante du gouvernement et que les personnes âgées du Manitoba pourront poursuivre leur contribution.

Le Conseil est formé d'un maximum de quinze membres comprenant un(e) président(e) et un(e) vice-président(e) nommés pour une période de deux ans par la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Ses membres sont issus de divers milieux géographiques, de différents groupes ethniques et du secteur des services communautaires du Manitoba.

Le Conseil se réunit cinq fois par an au moins. Il a participé à des réunions avec la ministre afin d'examiner les questions importantes pour les aînés et sa présidente rencontre régulièrement la ministre.

Des comités sont mis sur pied pour traiter les nouvelles questions ou préoccupations qui touchent les personnes âgées.

Cette année, le Conseil a bénéficié d'une somme de 93 700 $ venant du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé pour l'aide à la recherche et à l'administration.

Au cours de l'exercice 2005-2006, Le Conseil s'est réuni cinq fois, notamment une fois dans le Manitoba rural, et a entrepris les activités suivantes :

Politique et autres questions

Questions

Le Conseil a discuté des sujets suivants au cours de l'exercice 2005-2006 : les services internationaux de pharmacie, le rapport entre impôt foncier et éducation, le financement de base pour des groupes de personnes âgées sans but lucratif, l'éducation continue, les besoins des personnes âgées en matière de logement, les questions de santé, l'âgisme, la stratégie *En avant les années*, les dépendances, l'accès aux services de santé en milieu rural, les transports, le syndrome des conditions sordides chez les personnes âgées, les préoccupations particulières des femmes âgées et les questions qui touchent les immigrants.

Le Conseil a mis sur pied les sous-comités suivants au cours de l'exercice 2005-2006 :

- Éducation continue
- Services internationaux de pharmacie
- Avantages financiers
- Logement
- Impôt fondier et éducation
- Prix de mérite
- Questions touchant les immigrants âgés

Le Conseil a présenté des dossiers à la ministre sur un certain nombre de ces questions et continuera à lui faire des recommandations par lettre, par note de service et au moyen de documents de discussion.

Participation communautaire

Comités et conférences

Les membres du conseil ont pris part au Comité manitobain chargé de la stratégie relative à la maladie d'Alzheimer, aux consultations organisées par le bureau du curateur public, au symposium de printemps du Centre on Aging, au Groupe interorganismes pour les personnes âgées, au comité de planification de la Journée des aînés et des anciens, au comité consultatif interministériel de Santé Manitoba sur la prévention du diabète, à Partners seeking Solutions, au Seniors Advocacy Committee, au comité consultatif de l'Office régional de la santé de Winnipeg, au Groupe de travail sur la vie active et la dignité des personnes âgées du gouvernement fédéral, à la consultation fédérale sur la planification en vue du vieillissement de la population, au Manitoba Committee of Seniors, à la consultation avec Développement social Canada, et le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, aux consultations budgétaires avec UNPAC sur les femmes âgées et l'économie, à la consultation avec le Conseil consultatif des femmes, au comité d'organisation de la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées, et à une présentation au University Women's Club. De plus, la présidente a participé aux consultations sur le vieillissement chez soi, au comité de recherche du Centre on Aging et au comité de préparation du symposium de printemps.

Publications

- Le Conseil a réimprimé le *Guide des aînés du Manitoba*, 13e édition, en mars 2006.

- Le Conseil a continué de publier ses *feuillets éducatifs à l'intention des personnes âgées du Manitoba* en ligne, à l'adresse http://www.gov.mb.ca/shas/index.fr.html, et d'en envoyer des copies par la poste sur demande.

- Le Conseil a publié un manuel pour les membres du Conseil manitobain du vieillissement.

Projets

Les *Prix du mérite du Conseil manitobain du vieillissement* ont été remis par la ministre déléguée aux personnes âgées et par la présidente du Conseil à neuf lauréats et des mentions honorables ont été accordées à vingt-cinq autres. Ces lauréats comprenaient des organisations, des professionnels et des aînés qui ont amélioré la qualité de vie des personnes âgées du Manitoba et encouragent une attitude positive envers celles-ci dans la province.

Le prix Murray R. Smith a été décerné pour la première fois cette année. Murray Smith était président du Conseil manitobain du vieillissement de 2001 à 2002. Le prix a été créé en l'honneur de ses nombreuses années de services communautaires et d'activités de défense des droits des aînés.

Activités

Plusieurs membres ont participé à la célébration de la Journée des aînés et des anciens au centre communautaire Crescentwood ainsi qu'à des activités particulières qui se sont tenues dans l'ensemble de la province durant le Mois des personnes âgées et des anciens, en octobre. Le Conseil a aussi assisté au déjeuner d'Action-retraite Manitoba et au dîner de financement des Good Neighbours, ainsi qu'aux assemblées annuelles de diverses organisations. Les membres du Conseil et leurs invités ont aussi été invités à une réception au palais législatif, pour fêter le 25e anniversaire du Conseil manitobain du vieillissement.